LE JOURNAL DE DÉCLIC 17/18 **N°30 AUTOMNE - HIVER 2016**

DÉCLIC 17 | 18

ASSOCIATION DES QUARTIERS DE LA PLACE DE CLICHY, DES AVENUES DE CLICHY ET DE SAINT-OUEN

SPÉCIAL DÉCLIC 17|18 20 ANS

DOSSIER LES 20 ans QUI ONT CHANGÉ NOTRE VILLE

VIE DU QUARTIER
Stream-building : des couleurs pour la porte de Clichy p. 6

MI-MANDAT
Les élus municipaux respectent-ils leurs engagements ? p.9

DÉCLIC 20 ANS
Les faits marquants de la vie de notre association p.14

QUARTIER VERT
Suivez-nous de jardin en jardin aux Epinettes p. 24

Une fête du livre au soleil !

Nous avons reçu la lettre suivante, envoyée par l'infatigable organisateur de la fête du livre, dont l'édition 2016 s'est déroulée sous un soleil radieux le samedi 10 septembre. Rappelons que l'édition 2015 avait eu lieu sous des trombes d'eau…

J'avais espéré que les parapluies de l'an dernier nous serviraient d'ombrelles en 2016. Ce fut le cas et nous en fûmes tous ravis. La pluie chagrine est définitivement oubliée.

Samedi, le soleil fut notre compagnon de rue, généreux et fidèle, comme vous tous, depuis tant d'années. Et je sais que vous lui pardonnerez avec moi sa bouderie de 2015.

« Dis donc, camarade Soleil, qu'est-ce qui t'a pris l'an dernier ? »

Une fois encore, chacun avec ses moyens, sa sensibilité, son savoir-faire et son savoir-dire, vous avez soutenu cette vieille rue qui somnole mais qui, malgré les apparences, a encore toute sa tête.

Vous avez montré que la rue Davy, comme d'autres rues oubliées de Paris, n'est pas qu'un nom sur un plan, un trait rectiligne que l'on biffe entre deux peurs dans un dossier de Préfecture.

Sous l'œil complice et amusé du camarade Soleil, dès potron-minet vous prîtes la rue Davy, parée pour l'occasion, dans vos bras délicats pour entamer joyeusement cette valse lente qui, comme à l'accoutumée, légèrement la chamboule, la rend toujours pompette comme un muscat d'antan. *[…]*

Bien sûr, cette année encore, cette valse populaire prit quelques libertés, s'enflamma pour un slam avec son vague à l'âme, osa une escapade sur un doux air de flûte, délaissa brusquement son tempo à trois temps pour une samba folle, frénétique et magique tandis que des rêveurs perchés sur une estrade lançaient au ciel serein et aux fenêtres ouvertes les vers désespérés d'un poète maudit.

Baudelaire a écrit, car évidemment c'est de lui qu'il s'agit :

« Ne mépriser la sensibilité de personne, la sensibilité de chacun c'est son génie. »

Il y eut samedi, rue Davy, grâce à vous tous, mille sensibilités, mille génies (moins de cent selon la Préfecture…), flânant et déambulant du matin au soir parmi les jonchées de livres…

Merci à tous, infiniment ! Et encore merci à toi camarade Soleil !

Bruno Godard

Nuisances et incivilités, encore

Nous avons reçu copie de ce courrier adressé à la ville de Paris au sujet des nuisances récurrentes subies par le voisinage du jardin des Deux Nèthes et sur lesquelles déCLIC17/18 est déjà intervenu à de nombreuses reprises…

Je suis riverain du jardin des Deux Nèthes, avenue de Clichy et mes fenêtres donnent sur le fond du jardin et ce que l'on appelle le Jardin Partagé, dans lequel il y a un velum et des bancs. Isolé du reste du jardin, c'est un lieu de rassemblement de jeunes des lycées et collèges environnants. Le problème est que nous sommes journellement dérangés par de la musique qu'ils écoutent à fond sur leur téléphones portables… Même fenêtres fermées, cela nous dérange au point de ne plus pouvoir parler ou écouter une autre musique. Je leur ai demandé de baisser à plusieurs reprises, sans succès.

Je précise que, dans le règlement des jardins de la Ville de Paris, l'article 10 stipule que la manifestation de musique y est interdite. Mais l'absence de gardien dans ce jardin induit une sévère dégradation des civilités. Pour la journée du 14 octobre 2016 la musique - du rap pour être plus précis - a commencé à 13 heures jusqu'à 14 puis a repris à 15 h. Et, la semaine suivante, nous avons été dérangés tous les jours sauf mercredi.

Trouvez-vous cette situation normale ? Comptez-vous faire respecter la loi ou bien vous accommodez-vous de ces nuisances ? Faut il faire faire des constats d'huissiers et envisager une action en justice ? *[…]*

M. G. - 12, rue Ganneron

Vive les budgets participatifs

Habitant rue La Condamine, je me réjouis de savoir que l'élargissement des trottoirs entre la rue Lemercier et l'avenue de Clichy – et entre la rue des Batignolles et la rue de Rome -, que j'appelais de mes vœux, va devenir réalité. Et je remercie tous ceux qui ont porté ce budget participatif au premier rang de leurs préoccupations.

Au diapason de mes voisins, j'avais ressenti comme une punition l'interruption du chantier à quelques dizaines de mètres de chez moi.

Sans comprendre le pourquoi d'une telle décision mais en en mesurant la funeste portée : les jeunes parents avec poussettes slalomant entre les piquets et les poubelles lors de leurs trajets du matin, les personnes âgées déboussolées sur des trottoirs étroits et la difficulté pour les piétions de se croiser pour peu que l'on soit encombré d'un bagage. La rue était alors la seule solution mais l'étroitesse de la bande de roulement – du fait des voitures en stationnement – rendait cette option très dangereuse.

Il ne reste aujourd'hui que l'impatience de voir les travaux enfin démarrer…

I. M. - 7, rue La Condamine

SOMMAIRE

→ L'EDITO
- Vingt ans après..... p. 3

→ LA VIE DU QUARTIER
- Ligne 14 et Tram T3 : encore des retards..... p. 4
- La tour de la justice ne montera pas plus haut..... p. 4
- Une «Cité du théâtre» boulevard Berthier..... p. 5
- NOC42 : projet innovant en vue. p. 6
- Budgets participatifs : des réalisations pour notre quartier.... p. 7
- Stream building veut redonner des couleurs à la porte de Clichy..... p. 8
- Mi-mandat : les engagements des élus sont-ils en voie d'être tenus ? .....p. 9

→ DOSSIER SPÉCIAL ANNIVERSAIRE
- Les vingt ans qui ont changé notre ville..... p. 12
- Les principaux événements qui ont marqué vingt ans de la vie de *dé*CLIC 17/18..... p. 14

→ DANS NOTRE QUARTIER
- Derrière les murs, des jardins..... p. 24
- Le cimetière des Batignolles : histoire et culture… et plus encore !..... p.27
- Notre site declic1718.org et bulletin d'adhésion..... p. 28

VINGT ANS APRÈS…

On connaît peut-être encore cette chanson des années 1930 :

On n'a pas tous les jours vingt ans,
ça nous arrive une fois seulement.

C'est ce qui arrive à notre association.

C'est l'occasion d'une rétrospective, d'un bilan aussi.

Ca a débuté comme ça

En décembre 1995, une dizaine d'habitants du quartier, frigorifiés, se retrouvent dans un atelier désaffecté au fond de l'impasse de la Défense. Ils signent l'acte fondateur de *dé*CLIC 17/18. Ce qui les réunit : des raisons de se mobiliser ! La suite de notre histoire et les évènements qui ont marqué vingt ans de la vie de *dé*CLIC 17/18 sont rappelés dans les pages 14 à 23 de ce numéro.

COMMENT AVONS-NOUS PROCÉDÉ ?

Il a fallu d'abord lister un à un tous les maux dont souffrait, souvent depuis des années, le secteur de l'avenue de Clichy. Ensuite, agir tous azimuts, conscients qu'une amélioration ponctuelle profite à l'ensemble. Enfin, montrer que le changement est possible et en finir avec les litanies du type : « à quoi bon, on n'arrivera à rien… ».

Nos moyens : alerter l'opinion, informer – notre premier journal compte quatre pages –, trouver des soutiens, *dé*CLIC 17/18, c'est une moyenne de 300 adhérents. Nous appuyer sur eux, construire des dossiers sérieux, interpeller, courtoisement, les élus : eux seuls ont le pouvoir de décider, dans les arrondissements et à la mairie de Paris, ceux de la majorité ou ceux de l'opposition.

Agir aussi en direction des services techniques comme la propreté, ou des grandes institutions telles la RATP : l'amélioration de leurs services passe par les élus, dûment alertés.

L'expérience montre que ce n'est pas simple. Rappelons-nous la désinvolture avec laquelle la RATP traite les usagers et leurs élus quand il s'agit de justifier les retards de ses gros chantiers !

FAIRE ENTENDRE LE DÉSIR DE RÉNOVATION DES HABITANTS

C'est aussi utiliser toutes les tribunes pour faire entendre le désir de rénovation des habitants et populariser nos propositions.

Dans les conseils de quartier, tout d'abord, depuis 2001, qui ont malheureusement souvent déçu. Pourtant, cette démocratie de préau d'école a quand même permis de passer du simple témoignage au lancement de processus de rénovation. Ils ont été aussi pour les élus l'occasion de prendre connaissance des attentes des habitants.

Jusqu'aux budgets participatifs, enfin, qui, depuis 2014, permettent de faire aboutir des projets : le cru 2016 montre une convergence des demandes pour l'élargissement des trottoirs, aux dépens de l'automobile, ce qui passait, il y a vingt ans, pour iconoclaste.

LES DEMANDES SONT LÀ. AUJOURD'HUI, LES ÉLUS EN TIENNENT COMPTE.

Car une demande légitime, reprise par les élus, peut être entendue. Notre intervention en 2012 pour faire respecter les couloirs de bus a été votée en conseil d'arrondissement du XVII[e] puis en conseil de Paris. Notre proposition de charte de qualité des commerces avenue de Clichy, votée en conseil dans le XVII[e] et le XVIII[e], a finalement été signée en mars 2016. Reste à la faire appliquer…

Oui, en vingt ans, la ville a changé et notre quartier aussi. Partie de l'avenue de Clichy, notre association a élargi son champ d'intervention de quartiers verts en réhabilitations de la voirie. La place de Clichy, l'avenue de Clichy dans sa partie haute, la rue de La Jonquière, c'est mieux ! Et ces opérations ont été l'occasion d'une vraie concertation avant et pendant les travaux. Les temps changent.

Alors, continuer ! 20 ans, on peut laisser dire que *c'est le plus bel âge de la vie !*

DÉCLIC 17 | 18

LE JOURNAL DE *dé*CLIC 17/18 N°30
AUTOMNE- HIVER 2016/2017 - TIRAGE : 4 000 ex. Prix 1 €
Directeur de la publication : **Philippe Limousin**
Contributions : **Vito d'Alessandro, Jean-Bernard Gonzalez, Marie-Claire Klode, Denis Lagarde, Joëlle Le Morzellec, Philippe Lefrançois, Pierette Mani, Jean-Philippe Martinent, Françoise Mousel, Barberine d'Ornano, Cécile Urbain, Claus Vogt.**

- Le contenu publié dans DECLIC 17/18 n'engage que ses auteurs
- Tous droits réservés • Photos : *dé*CLIC 17/18

- Crédits photographiques : *dé*CLIC 17/18, sauf mention contraire
- Conception graphique : **Marcusmixedmédia**
- Coordination éditoriale et mise en pages : **Idir Masson**
- Impression : Expressions II 10, rue Bisson 75020 Paris
- Relations avec les annonceurs : Philippe Lefrançois, Philippe Limousin, Pierette Mani

***dé*CLIC 17/18**
3 rue Etienne Jodelle
75018 Paris
Tél. : 01.42.94.07.75
www.declic1718.org

LIGNE 14 ET TRAM T3 : ENCORE DES RETARDS…

De retard en retard, la mise en service de la ligne 14, dont l'inauguration prévue en 2017 a déjà été repoussée en 2019, est à nouveau décalée de plusieurs mois. Tout allait pourtant bien sur ce chantier - 5,8 km de tunnel pour créer quatre nouvelles stations entre la gare Saint-Lazare et la mairie de Saint-Ouen - jusqu'à ce 27 juin 2016 quand des milliers de mètres cubes d'eau provenant de la nappe phréatique envahissent la future station souterraine Porte de Clichy. De l'eau à évacuer et qui occasionne un retard sur cette portion de chantier, le planning des travaux des trois autres stations continuant d'être tenu.

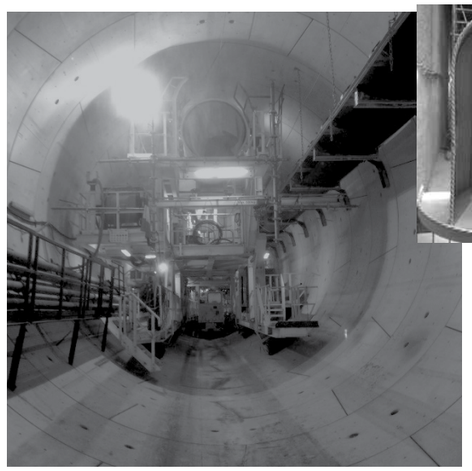

Visite du chantier de la ligne 14 pendant les journées du Patrimoine. Après une descente dans un monte-charge à plus de 20 m sous terre, Sainte Barbe, patronne, entre autres, des mineurs, nichée dans une paroi, semble surveiller le chantier ! Le tunnel, creusé par un mastodonte de 98 m de long et de 1 200 tonnes, progresse de 10 à 20 m chaque jour, 24 heures sur 24. Dans le même temps, un second tunnelier fore du côté de Saint-Ouen. Ce chantier complexe, que l'on perçoit à peine dans le parc, est particulièrement Impressionnant.

QUE SAINTE BARBE NOUS PROTÈGE

Il semble que ce formidable tunnel, même maîtrisé par ses acteurs techniques et protégé par Sainte Barbe, sainte patronne des miniers (dont la statue trône à l'entrée du chantier), complexe techniquement du fait d'un milieu urbain très compliqué, rencontre bien d'autres difficultés. Il va falloir patienter même si le report de la mise en service de la ligne 14 est lourd de conséquences pour un quartier qui va recevoir plusieurs milliers de personnes chaque jour avec l'ouverture du Tribunal de Paris. *dé*CLIC 17/18, comme la mairie du XVII[e], a demandé que l'on étudie l'ouverture en priorité de la seule station Cardinet, une option qui n'a pas été retenue par la RATP. D'autant plus que l'arrivée du Tram T3 à la porte d'Asnières est, elle aussi, annoncée avec du retard.

Ce nouveau tronçon - la prolongation entre la porte de la Chapelle et la porte d'Asnières -, avec ses huit stations, qui devait être inauguré en décembre 2017 le sera - au mieux - à l'automne 2018. La responsabilité en incomberait – c'est ce qui est mis en avant – à une présence d'amiante dans les revêtements de chaussée plus importante que prévue, nécessitant un long traitement.

On ne peut que regretter que les études techniques effectuées en amont n'aient pas décelé cette particularité. En effet, ce sont autant de nuisances supplémentaires subies par les riverains, les commerçants et les automobilistes. La ligne 13 devra donc attendre avant d'être soulagée par le prolongement du T3 et de la ligne 14.

PHILIPPE LEFRANÇOIS

LA TOUR DE LA JUSTICE NE MONTERA PAS PLUS HAUT

Avec ses 160 m de hauteur, la tour du Tribunal de Paris a atteint son point le plus haut l'été dernier. Elle recevait cet d'automne ses derniers habillages qui annoncent le démontage de la dernière grue présente sur ce gigantesque chantier. Avec ses 38 étages, elle marque de sa présence le nouveau quartier Clichy Batignolles. Elle a conduit à une restructuration complète de la porte de Clichy qui a perdu son allure de transition et qui préfigure le Grand Paris de demain.

Parmi les points de vue remarquables, on peut la découvrir avenue Kléber quand la tour s'inscrit sous l'arche de l'Arc de Triomphe de l'Etoile ou avenue Matignon quand elle domine le centre de Paris de toute sa hauteur. On n'a pas fini d'être surpris… Si vous faites des découvertes, envoyez-nous les photos de vos points de vue insolites.

UNE **« CITÉ DU THÉÂTRE »** BOULEVARD BERTHIER

Annoncé par le président de la République le 24 octobre dernier, le projet de la Cité du Théâtre de Paris est sur les rails. L'inauguration est prévue pour 2022. L'Odéon-Théâtre de l'Europe, la Comédie-Française et le Conservatoire national vont se partager le site des Ateliers Berthier *(photo)* au nord du parc Martin Luther King dont les constructions très XIX[e] siècle sont familières aux habitants de notre quartier. Ces immenses bâtiments industriels qui courent le long du boulevard abritent depuis plus d'un siècle les ateliers de décor et de construction de l'Opéra de Paris, qui vont rejoindre le site de l'opéra Bastille.

SIX ANS DE TRAVAUX

Le projet, qui nécessitera six ans de travaux - si le planning est respecté -, est ambitieux et devrait satisfaire des besoins exprimés de longue date par les intervenants qui se partageront le site. L'Odéon conservera sa salle de spectacle, mais l'espace libéré va lui permettre de disposer de véritables bureaux techniques, d'un dépôt pour les costumes – ils utilisaient des constructions provisoires – et de deux salles de répétition, dont une de 250 places, qui pourront accueillir du public.

La Comédie française va bénéficier d'une salle modulable qu'elle réclamait depuis… quarante ans. Le Conservatoire va déménager l'école d'art dramatique installée à l'étroit dans le IX[e] arrondissement. Quatre salles de répétition sont prévues (deux de 200 places et deux de 100) qui, elles aussi, pourront accueillir du public.

Enfin, les bibliothèques de la Comédie-Française, de l'Odéon et du Conservatoire seront réunies sur le site. Il est prévu également d'installer une cantine commune et d'ouvrir un restaurant unique pour le public.

La Cité du théâtre, qui vient s'inscrire dans ce secteur en pleine mutation, pourrait être pour les arts du théâtre ce que la Cité de la musique, porte de Pantin, devenue la Philharmonie de Paris est pour la musique.

IGOR MARAIS

● **FROMAGER AU 21 AVENUE DE CLICHY: OUVERTURE EN JANVIER 2017**

A son grand regret, le nouveau fromager, que nous avons eu au téléphone, ne pourra pas ouvrir boutique avant les fêtes de fin d'année car les travaux d'aménagement du local livré « brut de béton » sont lourds. Il est notamment préoccupé par l'installation d'un système de refroidissement dans son sous-sol de 25 m².

● **UN PONT PASSERELLE POUSSÉ AU-DESSUS DES VOIES**

Il sera bientôt possible de se rendre de l'avenue de Clichy au boulevard Pereire sans passer par une rue. Un pont et une passerelle de 120 m de long chacun viennent en effet d'être poussés au-dessus du réseau ferré de Saint-Lazare reliant l'îlot Saussure au Parc Martin Luther King. Le pont sera mis en service en 2017 et la passerelle destinée aux piétons et aux cyclistes ouvrira début 2018.

● **EVOLUTION DES TRAJETS DES BUS DE NOTRE QUARTIER**

- Bus 81. La ligne qui s'arrête à Châtelet pourrait être prolongée jusqu'à la Porte de Gentilly, par fusion avec la ligne 21. Attention, les lignes plus longues génèrent parfois des super-retards.
- Bus 30. La ligne qui s'arrête au Trocadéro serait prolongée jusqu'à Boulogne-Billancourt via le parc André Citroën.
- Bus 66. La ligne serait prolongée jusqu'à Saint-Ouen RER (ligne C qu'on touchait déjà Porte de Clichy). Mais, au sud, elle s'arrêterait à Saint-Lazare et non plus à Opéra.

il est des rues étroites où l'interdiction de stationner n'est pas respectée, couloir ou pas, d'où retard systématique des bus à l'exemple de la rue d'Amsterdam.

On ne sait pas toujours mais la RATP dispose d'un réseau d'agents assermentés habilités à verbaliser.

Sauf que, de l'aveu même de responsables de la RATP, ces agents ne verbalisent guère, «de peur de se faire agresser».

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE *dé*CLIC 17/18

SE TIENDRA LE SAMEDI 17 DÉCEMBRE À 14H30, MAISON SAINT-MICHEL, 3 PLACE SAINT-JEAN 75017 PARIS

20 ans DÉCLIC 17 18 SPÉCIAL anniversaire

NOC42 – Not Only a Campus - est l'un des lauréats pour le XVII[e] arrondissement de l'appel à projets innovants « Réinventer Paris ».

NOC42 : PROJET INNOVANT EN VUE !

PRÉVUS POUR 2019, LES BÂTIMENTS DU «NOC42» ACCUEILLERONT UN DORTOIR, UN ESPACE ÉVÉNEMENTIEL, UNE SALLE DE SPECTACLE, UNE ÉPICERIE ASSOCIATIVE, UN CENTRE SPORTIF AVEC DES AGRÈS ET DES ESPACES VERTS POUR LE JARDINAGE.

Lorsque Xavier Niel rachète en 2011 un bâtiment situé 96 boulevard Bessières pour en faire une école d'informatique gratuite et à la pédagogie innovante, on se félicite que ce projet d'envergure vienne s'ajouter aux autres projets (ZAC de la porte Pouchet, prolongation du Tram T3) qui vont enfin transformer ce quartier enclavé entre les «Maréchaux » et le « Périph ».
Ce bâtiment, d'une surface de 4 242 m², inauguré en 2013, accueille aujourd'hui environ 850 candidats âgés de 18 à 30 ans, diplômés ou non. La formation dure de deux à cinq ans et couvre les différents métiers de l'informatique liés au développement. La première sélection repose sur une série de tests effectués sur le site web de l'école. La seconde sélection s'appelle la « Piscine ». Elle s'étend sur un mois d'évaluations sur ordinateur et de travaux pratiques intensifs.

DES VISITEURS PRESTIGIEUX

La réputation de « (l'Ecole) 42 » grandit d'année en année. Les candidatures affluent. Elle reçoit des visiteurs prestigieux. Mais la déception des habitants a pris le pas sur l'enthousiasme des débuts de l'installation. « 42 » semble vivre en autarcie, au milieu d'un quartier qui ne retire aucun avantage de sa présence. De leur côté, les étudiants habitent loin de l'Ecole et manquent d'endroits pour se retrouver et se reposer.
En 2014, la Mairie de Paris lance un appel à projets urbains innovants : « Réinventer Paris ». Un grand garage désaffecté, faisant face à l'école « 42 », et un espace rue du docteur Paul Brousse font partie des lieux à requalifier dans le XVII[e].
C'est l'occasion pour l'école de réfléchir à un projet, « NOC42 », en collaboration avec Paris-Habitat et la régie de quartier, Passerelles 17.

DES ESPACES DE VIE POUR ÉTUDIANTS

Le souhait de « NOC 42 » est d'offrir des espaces de vie à ses étudiants et de s'intégrer dans le quartier en s'ouvrant aux habitants plutôt qu'en se recroquevillant dans un campus isolé au milieu du quartier. L'idée serait de faire profiter les habitants des retombées économiques et de faciliter les échanges et la rencontre entre « 42 » et le quartier en offrant des lieux « interfaces » conçus pour être partagés par les étudiants de « 42 » et les habitants.

Pourquoi 42 ? Le nom de l'école est une référence au roman de Douglas Adams : "Le guide du voyageur galactique". 42 étant la réponse à la grande question de la vie, de l'univers et de tout le reste.

L'Equipe du projet « NOC 42 » va rencontrer la régie de quartier afin de confronter les besoins des habitants et ceux des étudiants : d'un côté une population en proie à des difficultés économiques, bénéficiant de peu d'espaces pour les associations de quartier et de lieux de rassemblement, de l'autre des étudiants qui ont du mal à se loger. Un point commun : des ressources plutôt modestes
Des discussions ressortent trois engagements :
- **La création d'une épicerie solidaire** ouverte aux habitants du quartier (sous conditions) et aux étudiants de « 42 ». Elle sera gérée par la régie de quartier qui louera le local à l'ecole. Des personnes en contrat d'insertion et des bénévoles adhérents de l'association y travailleront et bénéficieront de tarifs avantageux.
- **Des espaces de convivialité** partagés avec les associations et les habitants du quartier. Au rez-de-chaussée, une surface modulable de 300 m² pourra accueillir des manifestations, des repas d'associations ou bien des conférences. Au sous-sol, une autre salle de 300 m², gérée par un opérateur culturel, sera dédiée à des spectacles, des concerts et des fêtes nocturnes.
- **Des jardins partagés** occuperont les toitures des nouveaux bâtiments. Ils seront accessibles durant les horaires d'ouverture des parcs et jardins de la Ville de Paris. Des bacs de plantation d'un mètre carré seront offerts aux soins de l'association « les jardiniers sur le toit » et aux « mains vertes « du quartier. Un parcours de santé (développé par Sébastien Chabal) avec des agrès connectés sera intégré à ces jardins.
En février 2016, le projet « NOC 42 » est retenu.
Ecole informatique oblige, une plateforme numérique, HUB 42, permettra de programmer toutes sortes d'événements dans les espaces partagés Les étudiants pourront réserver leur lit dans les chambres dortoirs ; les riverains gérer leur espace dans les jardins partagés, réserver une heure de sport sur les ateliers de fitness ou poster une petite annonce concernant de l'aide en informatique ; les associations, gérer l'agenda de leur réservation des espaces partagés.

VITO D'ALESSANDRO

LA VIE DU QUARTIER

BUDGETS PARTICIPATIFS : **DES RÉALISATIONS POUR NOTRE QUARTIER**

PARIS A DÉCIDÉ D'AFFECTER PLUS DE 100 MILLIONS D'EUROS À DES RÉALISATIONS CHOISIES PAR LES HABITANTS EUX-MÊMES. L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE ET LES MOBILITÉS DOUCES MOBILISENT UNE PART NON NÉGLIGEABLE DU BUDGET.

Près de 7 % de la population parisienne a pris part au vote des budgets participatifs. Une évolution positive, 3 % seulement des Parisiens s'étant exprimés en 2015. Parmi les 208 projets d'arrondissements choisis, 13 projets ont été retenus dans le XVII[e] (28 en 2015) et 13 aussi dans le XVIII[e], où 9 seulement avaient été sélectionnés en 2015, quelques très gros projets ayant asséché les crédits. Voici quelques-uns des projets qui concernent nos quartiers. **Dans le XVII[e] :**
• **aménagement des trottoirs rue des Dames.** Il s'agit de procéder à un élargissement destiné à les mettre aux normes PMR (la moindre des choses…) en supprimant tout stationnement, les aires de livraison étant reportées sur les rues adjacentes (517 votes, coût : 560 000 euros).
• **réaménagement de la rue La Condamine,** de la rue Lemercier à l'avenue de Clichy, là aussi en supprimant le stationnement (seule une zone de livraison subsisterait devant le Franprix) : 405 votes (coût : 500 000 euros). Pour les municipales de 2014, *dé*CLIC17/18 interrogeait les candidats sur l'achèvement des travaux d'élargissement qui s'étaient arrêtés rue Lemercier. Brigitte Kuster s'y était déclarée favorable. Cet aménagement concerne aussi le tronçon rue de Rome - rue des Batignolles.
• **végétalisation de la rue des Epinettes** sur le tronçon rue Navier - rue de La Jonquière: 400 votes. Il s'agit d'élargir les trottoirs et de planter des arbres d'un côté (coût : 280 000 euros).

Le réaménagement de la rue La Condamine apportera un réel soulagement aux usagers et aux riverains.

On notera, pour ces trois projets retenus et qui concernent notre quartier, comme une communauté de vision…
On peut envisager des réactions négatives de riverains du type *« Et moi, où je vais garer ma voiture ? ».* Il serait pourtant difficile aux responsables de se déjuger en ne réalisant pas ces travaux sans condamner le principe même du budget participatif.
Dans le XVIII[e], un seul des projets retenus concerne notre quartier :
• **aménagement d'une piste cyclable avenue de Saint-Ouen dans chaque sens**: 717 votes (coût : 420 000 euros). Cela pourrait préfigurer la mise en sens unique de l'avenue. là aussi, ces aménagements impliquent sans doute la suppression du stationnement.

L'AN PROCHAIN, PEUT-ÊTRE ?

Parmi les projets soumis au vote et qui n'ont pas recueilli suffisamment de suffrages, on regrettera que l'ouverture de fenêtres dans le mur du cimetière Montmartre ou le verdissement de la rue Hégésippe Moreau par l'installation de jardinières sur la chaussée n'aient pas été retenus, comme côté XVII[e] la végétalisation des murs aux 2 et 4 rue Jacquemont, projets présenté par des adhérents de *dé*CLIC17/18.
Vingt ans d'interventions de *dé*CLIC17/18 enseignent la patience… et on peut espérer (rêver…) que l'an prochain peut-être…
Bonne nouvelle : le projet de végétalisation rue Capron, visant aussi à empêcher le stationnement sauvage des 2RM, qui n'avait pas été présenté cette année au vote des budgets participatifs, a été réalisé début novembre, la mairie du XVIII[e] ayant trouvé une solution qui semble convenir à ceux qui en ont eu l'initiative. Avec l'installation rue Pierre Ginier de cinq grands pots colorés et de plants robustes, commence enfin le verdissement du quartier vert Cavallotti.

PHILIPPE LIMOUSIN

PUBLICITÉ

STREAM BUILDING VEUT **REDONNER DES COULEURS** À LA PORTE DE CLICHY

Parfois le temps file trop vite, tantôt il passe trop lentement. En cette fin 2016, les habitants qui vivent autour de la porte de Clichy souhaiteraient faire un bond vers 2019/2020, date de la livraison de la ligne 14, du tramway T3 et des derniers immeubles construits en face du Tribunal de Paris. 2020 devrait en effet annoncer la fin des déviations et des embouteillages mais aussi l'ouverture du «Stream building ».

Ce bâtiment est l'un des projets innovants de la Capitale qui s'inscrit dans le cadre du programme de la maire de Paris «Réinventer Paris ». 29 projets ont concouru pour un urbanisme du XXIe siècle plus à l'écoute des habitants et des nouvelles exigences d'un monde du travail en très rapide évolution. Un urbanisme qui cherche à explorer des champs nouveaux et des matériaux plus écologiques.
Philippe Chiambaretta, architecte lauréat, et son cabinet PCA-Stream, ont voulu faire une construction ouverte à tous les publics, un lieu vivant 24 heures sur 24.

Trois préoccupations ont animé l'équipe d'architectes et d'agronomes : réinventer l'art du vivre ensemble, réinventer notre rapport à la nature et réinventer le rayonnement de la création.

ECONOMIE CIRCULAIRE

Avec son architecture sobre, le bâtiment *(photo)*, dont le quart devrait être ouvert au public, offrira une surface de 15 000 m². Parmi les espaces projetés, on trouve des restaurants, un espace de co-working café, une grande halle alimentaire où les produits seront vendus sans emballage, un hôtel «mini loft» *« avec des espaces de vie mais aussi de travail»,* une salle de sport, une boulangerie ainsi que, situé sur le toit, un espace festif jouxtant le vaste potager. Ce potager aérien, bio bien sûr puisque les pesticides sont interdis à Paris, alimentera en fruits et légumes de saison les restaurants et le magasin alimentaire situés en contrebas.
Les bio-déchets de l'immeuble seront compostés et réutilisés par le potager.

Sur une partie de la façade, du houblon sera cultivé pour être brassé sur place et produire une bière artisanale locale. Une autre partie de la façade sera dédiée à l'art et accueillera des projections lumineuses.
Selon Philippe Chiambaretta : *« Cet immeuble très innovant se caractérise par une très forte évolution. Il vivra avec son temps en s'adaptant de manière souple aux besoins et aux pratiques des utilisateurs, au service des nouveaux modes de vie. »*
La structure du bâtiment sera en bois et l'habillage modulaire, le tout totalement recyclable. Les six étages de bureaux offriront des plateaux flexibles louables à la demande qui doivent pouvoir intéresser à la fois des indépendants, des start-up et des petites ou moyennes entreprises.
L'immeuble a l'ambition de répondre aux souhaits d'une société de plus en plus connectée.
Lors de la présentation du projet, qui a eu lieu au printemps dernier, les habitants ont été enthousiastes même si plusieurs ont fait part de leur inquiétude sur la viabilité du potager et de la culture du houblon à cause de la très grande proximité du périphérique générateur de pollution.
Cet immeuble aurait aussi pour intérêt de redonner une dimension plus urbaine à l'avenue de la porte de Clichy, ainsi plus proche du gabarit de l'avenue de Clichy. On reconstitue alors une continuité urbaine.
Au terme des ces longues années de travaux, la Porte de Clichy, laissée à l'abandon depuis des décennies, se voit ainsi propulsée au XXIe siècle. Avec la fin des rares immeubles noircis par la pollution, la régulation de son flot permanent de voitures, la disparition de ses terrains vagues, la porte de Clichy va-t-elle enfin prendre de la couleur, verdir et devenir un lieu où il sera agréable de flâner ? Réponse en 2020.

CÉCILE URBAIN

PUBLICITÉ

Qualité BH Immobilier

Vous voulez vendre, mais...
Depuis 1990 à votre service

Connaissez vous :
- Les nouvelles obligations réglementaires?
- Les expertises obligatoires?
- La solvabilité de vos acquéreurs?

Savez vous :
- Présenter au mieux votre bien?
- Négocier un prix de vente?
- Transmettre un dossier complet aux notaires?

Carte professionnelle T5930

ACHAT
VENTE
GESTION
LOCATION

71, avenue de Saint Ouen
75017 Paris
01.42.29.30.30

Garantie SOCAF

MI-MANDAT : LES ENGAGEMENTS DES ÉLUS SONT-ILS EN VOIE D'ÊTRE TENUS ?

A LA FIN DE L'HIVER, L'ÉQUIPE MUNICIPALE MISE EN PLACE LORS DES ÉLECTIONS DE MARS 2014, SERA À MI-MANDAT. *dé*CLIC 17/18 FAIT LE POINT SUR LES SUJETS ABORDÉS À CETTE OCCASION AVEC LES FUTURS ÉLUS.

Comme elle l'avait fait en 2008, notre association avait adressé un questionnaire détaillé aux têtes de listes des XVIIe et XVIIIe arrondissements, les interrogeant à propos des transports, des questions de voirie – environnement – qualité de vie, de sécurité, et aussi des structures de débat et de concertation[1].
Nous avons publié leurs réponses sur le site declic1718.org rubrique « Nos Dossiers » et un résumé de celles-ci dans DÉCLIC17/18 n°27 printemps-été 2014 pages 6, 7 et 8.
Ces numéros sont consultables sur declic1718.org en page d'accueil.
Certains dossiers relèvent des mairies d'arrondissement, d'autres de la mairie de Paris. Même si l'orientation politique de la majorité n'est pas la même dans le XVIIe et le XVIIIe ou à la mairie de Paris, nombre de sujets devraient faire consensus. Nous avons pourtant le sentiment que la « différence » est parfois entretenue, au risque de retarder des réalisations nécessaires et urgentes.
*dé*CLIC 17/18 s'adresse à tous les élus, présente ses propositions : les soutient et les reprend qui le souhaite. Tant mieux si des élus de tendances différentes se retrouvent sur ces propositions.
Sur certains dossiers, on a le sentiment que les élus ont peu d'influence. Ainsi, face à une puissance comme la RATP, on regrettera une certaine pusillanimité des élus. Et l'avancée de l'idée de la création d'une police municipale à Paris, que l'on discerne depuis quelques années, dépend-elle d'un nécessaire accord du gouvernement. Nous en reparlerons.

TRANSPORTS : PAS DE PROGRÈS
1 - Une noria de bus pour alléger la ligne M13, en attendant le prolongement de M14 ?
On ne constate aucun progrès depuis trois ans. La RATP persiste et signe. Plus grave encore : alors que pendant cinq ans, l'ouverture de la ligne M14 était annoncée pour 2017 (nous interrogions alors *« comment tenir jusqu'en 2017 ? »*[2]), un

Les transports - en particulier la ligne 13 - comptent parmi les points noirs de notre quartier. Ils avaient fait l'objet d'engagements des élus. Qui ne semblent pas peser lourd en face d'une puissance comme la RATP.

retard de deux ans est annoncé en août 2014, sans autre explication. Comment ont réagi les élus ?
Brigitte Kuster, maire du XVIIe a lancé une pétition pour que la RATP ouvre au moins le tronçon de Saint-Lazare à Porte de Clichy en 2017. *dé*CLIC 17/18, qui a émis la même demande, s'en félicite. Pas d'impact malgré les 3600 signatures.
Annick Lepetit, députée du secteur et présidente de Paris Batignolles Aménagement depuis 2012, a adressé plusieurs courriers à Pierre Mongin, qui n'avait pas encore quitté la direction de la RATP, exigeant des explications et un planning recalé. Sans davantage de résultats. Il a fallu attendre mars 2015 pour qu'enfin un aréopage de responsables de la RATP s'explique lors d'une réunion publique en mairie du XVIIe. Tenir la date de 2017, pas possible. Ouvrir au moins la ligne M14 de Saint-Lazare à Porte de Clichy, pas possible.
Au moins, la RATP proposait-elle d'étudier un renforcement de la desserte des quartiers, et notamment de la ZAC Cardinet, par des bus : prolongement de la ligne 28 et augmentation de la fréquences des lignes 54, 74 et 81.
Depuis, plus rien ! Fin juillet 2105, une responsable de la RATP interrogée par *dé*CLIC 17/18 revient sur les engagements de mars 2015. Il faudrait que le STIF finance, il faudrait des études approfondies...
Cynisme de grande puissance, auprès de qui les élus ne peuvent pas grand-chose ? Notons néanmoins que, depuis décembre 2015, la SNCF augmente la fréquence des arrêts de trains à la station Pont-Cardinet aux heures de pointe comme aux heures creuses. C'est bien. Mais c'est peu.
2 - Amélioration du parcours du minibus électrique La traverse Batignolles-Bichat ?
C'était une bonne idée. Le trajet de cette ligne de proximité inaugurée en décembre 2011 avait fait l'objet d'une vraie concertation : *dé*CLIC 17/18 y avait participé activement[3].
Cela avait fait l'objet d'un « deal » entre les mairies des XVIIe et XVIIIe et la mairie de Paris (Annick Lepetit, députée du secteur, était alors adjointe voirie-transports à l'Hôtel de Ville).
Fallait-il retenir un parcours en boucle pour ne déplaire à personne ? Las, même après le temps de rodage on constate que la Traverse ne fait pas le plein. L'été 2016, la mairie du XVIIe lance une consultation.
Parmi les suggestions, l'affichage du temps

A quand une bouche de métro ferronnerie-mosaïque du style d'origine 1911 ?

d'attente aux arrêts, (système SIEL) que nous demandions dès 2013 : la RATP s'y refuse au motif que ce serait trop coûteux...
Quel est le coût d'un mini bus peu rempli ?
3 - Une deuxième sortie à la station La Fourche ?
En 2014, nous suggérons une deuxième entrée/sortie accessible aux handicapés →→→

(1) Déclic17/18 n°26 hiver 2013, page 8.
(2) Déclic17/18 n°29 automne-hiver 2015 pages 4 et 5 et sur le site declic1718.org
(3) Notre article d'août 2013 sur declic1718.org puis « Les actions de déclic » et « La traverse doit mieux faire ».

Le verdissement du Quartier Vert Cavalotti en novembre 2016. Ici, rue Pierre Ginier, de gigantesques pots de fleurs aux couleurs vives viennent d'être installés sur le trottoir à la manière de Raynaud. Le trottoir de la rue Capron a, lui aussi, été végétalisé. Il aura fallu douze ans.

(PMR), soutenus en cela par Brigitte Kuster et Pierre-Yves Bournazel. Mais Annick Lepetit et Eric Lejoindre répondent : *« Où sortiraient les PMR rentrées à La Fourche, quand aucune station de la ligne 13 n'est équipée ? »*
De fait, la RATP, la Ville et le STIF ont fait le choix de rendre accessible aux PMR le réseau de bus. Dont acte, de l'intérêt du dialogue avec les élus.
Pour autant, *dé*CLIC 17/18, soutenue en cela par tous les élus, continuera à demander le remplacement de l'actuelle sortie-bunker années 1970 par un équipement qui pourrait rappeler l'ensemble ferronnerie-mosaïque d'origine 1911. La RATP continue de faire la sourde oreille. L'aménagement des avenues de Clichy et de Saint-Ouen, prévu pour après 2017 pourrait en être l'occasion.

4 - Dédiésilation des bus RATP ?

Il y a quelques années, mettre en cause la prééminence du diesel, évoquer sa nocivité vous faisait taxer d'irresponsabilité. Nous n'en sommes heureusement plus là et, en 2014, les candidats aux municipales étaient quasiment unanimes pour s'engager à renouveler le parc de bus francilien.
L'affaire s'annonçait bien : fin 2013, le STIF votait une délibération obligeant les transporteurs dont la RATP à acquérir des bus hybrides ou fonctionnant au GNV, et Anne Hidalgo, dans son programme, s'engageait à commander 300 bus hybrides et à expérimenter de nouvelles technologies.
Depuis 2014, les choses ont bien avancé. Dans son Plan bus 2025, la RATP prévoit un parc renouvelé de 4 500 bus (80% électriques et 20% au bio-gaz), une aubaine pour les constructeurs ! Actuellement 523 bus hybrides circulent dans l'agglomération parisienne. Et on teste à tout va. Le Blue bus électrique de Bolloré, 12 mètres, 100 voyageurs, 180 km d'autonomie, circule entre Etoile et la Porte de Clignancourt, ligne 341. Fabriqué en Bretagne, il est entretenu au centre RATP rue Belliard. D'autres constructeurs sont sur les rangs, le français Heuliez et le chinois BYD qui pourrait installer une usine en France. Ces bus sont testés notamment sur la ligne 21. En conclusion, engagements tenus, à continuer...

VOIRIE, ENVIRONNEMENT, QUALITÉ DE VIE : BEAUCOUP RESTE À FAIRE

1 - Limiter l'entée des véhicules dans Paris, au moins des plus polluants ?

Là aussi, les réponses des candidats ne différaient guère que sur les moyens d'y parvenir. P-Y Bournazel préconisait *« un éco-pass (...) distinguant entre déplacements personnels et professionnels »*, Brigitte Kuster liait *« la limitation de l'accès des véhicules polluants au développement de l'offre de transports en commun [...] et une concertation avec les syndicats de transporteurs, le MEDEF, la CCI »*. Annick Lepetit refusait un péage urbain *« créant discrimination sociale et territoriale »* et préconisait *« une politique volontariste de transports en commun ou des modes de déplacements alternatifs à la voiture »*. Eric Lejoindre, quant à lui, proposait de *« diminuer la nuisance des poids lourds en fixant l'objectif de 50 % des livraisons du dernier kilomètre en non-diesel d'ici 2017 pour atteindre le zéro diesel en 2020. »*
En février 2015, Anne Hidalgo présente un plan de restriction progressive de circulation des véhicules les plus anciens et les plus polluants à partir de juillet 2015. Objectif annoncé : diviser la pollution par plus que 2 d'ici 2020.
Depuis septembre 2015, cars et poids lourds antérieurs à octobre 2001 n'ont plus le droit de circuler sur le périphérique.
Depuis le 1er juillet 2016, les bus, cars et poids-lourds sont interdits à la circulation dans Paris intra-muros tous les jours de 8 à 20 heures, mais aussi les camionnettes et les voitures antérieures à 1997 qui peuvent circuler le week-end, ainsi que les 2RM antérieurs à 2000.

PUBLICITÉ

Des vignettes de couleur sont prévues. Elles identifieront la « classe » des véhicules autorisés à rouler, les conditions étant actualisées année après année. On imagine que ces décisions ont fait quelques vagues: polémique sur le nombre de véhicules exclus (10 % du parc ?), désir de la mairie de Paris d'étendre ce processus au Grand Paris, aide au remplacement des véhicules polluants accordée par la Ville et l'Etat... Anne Hidalgo défend ce programme en se réclamant « des 200 villes européennes qui l'ont mis en œuvre ».

2 - Mettre en sens unique les avenues de Clichy et de Saint-Ouen ?

Fin 2013, nous précisions même : sans attendre 2017, date à laquelle devaient être terminés les travaux du tramway aux portes de Clichy et de Saint-Ouen.
De même que le TGI ne sera probablement pas livré à la date prévue, la ligne M14 en prend pour deux ans de plus, et la livraison du tram T3 devra attendre, au mieux, l'automne 2018 !
On peut craindre alors que la mise en sens unique de ces deux avenues soit reportée à la fin de la mandature en 2020.
Rappelons que les études de faisabilité ont été conduites pendant le premier mandat de Bertrand Delanoë (2001-2008). Pourvu qu'on les retrouve !

3 - Verdir les Quartiers verts ?

Les trottoirs élargis ont donné meilleure allure à la rue de La Jonquière, des commerces de qualité se sont implantés (en partie grâce à la Semaest), mais trois bacs à plantes seulement ont été installés devant le centre culturel. Tout, ou presque, reste à faire !
Dans le secteur Cavallotti, il semble enfin y avoir, dix ans après la livraison du Quartier Vert, des perspectives de verdissement !
Les interventions renouvelées de *dé*CLIC 17/18 relayées par le conseil de quartier, et l'action de collectifs de riverains auprès de la mairie du XVIIIe, sont enfin entendues.
Rue Hégésippe Moreau, des bacs à plantes vont être disposés sur la chaussée. Rue Capron, l'installation de plantes en pots interdit le stationnement sauvage des motos. Rue Pierre Ginier, des pots de fleurs géants ont été installés sur le trottoir. Quant au carrefour Guy-Môquet, réaménagé, il n'a hérité que d'un seul bac à plantes, peu garni...

4 - Garantir aux piétons l'usage des trottoirs ?

C'est élargir les trottoirs. Achever l'aménagement de la rue La Condamine en élargissant les trottoirs entre la rue Lemercier et l'avenue de Clichy - en 2014 Brigitte Kuster y était favorable « en concertation avec le CCQ Batignolles-Cardinet », ce devrait être réalisé avant la fin de cette mandature. A l'occasion du vote des budgets participatifs en octobre 2016, 405 voix ont soutenu un projet impliquant la suppression du stationnement, projet adopté. Et 517 voix ont demandé l'aménagement des trottoirs rue des Dames aux normes PMR avec, là aussi, suppression du stationnement, les aires de livraison étant reportées sur les rues voisines.
C'est aussi regagner l'espace public occupé par des terrasses envahissantes ou par des étalages souvent illégaux. Sur cette question, *dé*CLIC 17/18 est intervenu en permanence, avec des résultats divers...
En avril 2016, l'Inspection générale de la Ville de Paris a publié un rapport accablant sur la gestion des terrasses : nous y reviendrons. En septembre 2013, avenue de Clichy, la livraison des travaux de rénovation a entraîné la suppression de tous les étalages entre la place de Clichy et La Fourche : décision respectée sauf par trois contrevenants chroniques « bien connus des services ».
Et, depuis le printemps 2016, la mairie du XVIIIe a décidé de supprimer tous les

Avec la suppression des étalages, enfin récemment décidée par la mairie du XVIIIe, les boulevards de Clichy et de Rochechouart ont retrouvé un semblant de dignité. Il faut maintenant s'atteler d'urgence à la rénovation de l'environnement « vert ».

étalages sur les boulevards de Clichy et Rochechouart, dont le laisser-aller, le mot est faible, était dénoncé depuis des années par plusieurs associations dont *dé*CLIC 17/18. Miracle, cette décision est très largement respectée.
Des progrès, donc, à confirmer.

5 - Mettre en œuvre la Charte de qualité des commerces avenue de Clichy ?

Cette Charte a enfin été signée ! *dé*CLIC 17/18 en avait lancé l'idée en 2012, fournissant à la mairie de Paris bien plus que des pistes de travail. Mais le dossier semblait encalminé. Il aura fallu attendre l'automne 2015 pour que le projet soit débloqué. La Charte[4] a été signée le 10 mars 2016 par Olivia Polski adjointe à la maire de Paris (commerce), Brigitte Kuster maire du XVIIe, Eric Lejoindre maire du XVIIIe, Gérard Barbier vice-président de la CCIP, Philippe Limousin président de *dé*CLIC 17/18.
Et maintenant ? La Charte prévoit un Comité de suivi, émanation des signataires. En cette fin d'automne, tout reste à faire.

6 - Rénover le terre-plein des boulevards Clichy-Rochechouart ?

Une dizaine d'années après l'aménagement du terre-plein, les arbres replantés ont poussé mais sols et massifs ont mal vieilli. Victime de sa sur-fréquentation, il n'est pas assez entretenu ou, simplement, nettoyé. En 2014, les candidats, unanimes, souhaitaient y remédier. Cela ne se voit pas « sur le terrain ».
La suppression des étalages au pied des immeubles est une réussite.
Rappelons notre proposition d'installer près du métro Anvers une boutique de souvenirs et d'objets « made in Paris », différente du tout « made in pays à très bas salaires » qui sévit actuellement.
Proposition bien accueillie mais sans suite à ce jour.

UNE POLICE DE PROXIMITÉ EFFICACE ET PRÉSENTE

En 2014, la question avait été posée de la création d'une police municipale : Anne Hidalgo et ses colistiers du premier tour sont contre, l'UMP et les Verts pour.
Au cours de la dernière période, la mairie de Paris semble pourtant s'orienter vers une forme de police municipale, qui n'en porterait pas le nom, obtenue par le renforcement et l'extension des domaines d'activité de la DPP. En janvier 2016, Anne Hidalgo évoque une *« police du quotidien, police de quartier, brigade consacrée à la tranquillité et à la sécurité de l'espace public »*.
*dé*CLIC 17/18 n'a pas de religion sur cette question mais, au moment où le pouvoir central décide de redonner une totale autorité à la mairie de Paris sur la circulation et le stationnement, sans veto du préfet de police avec, à terme, la liberté de fixer le taux des amendes, on suivra avec intérêt cette évolution vers une « police municipale » quel qu'en soit le nom. Une police qui, enfin, verbalise les incivilités de toutes sortes, de la malpropreté au non-respect des règlements régissant l'espace public.

PHILIPPE LIMOUSIN

(4) Notre information sur declic1718.org puis Nos Quartiers et avenue de Clichy

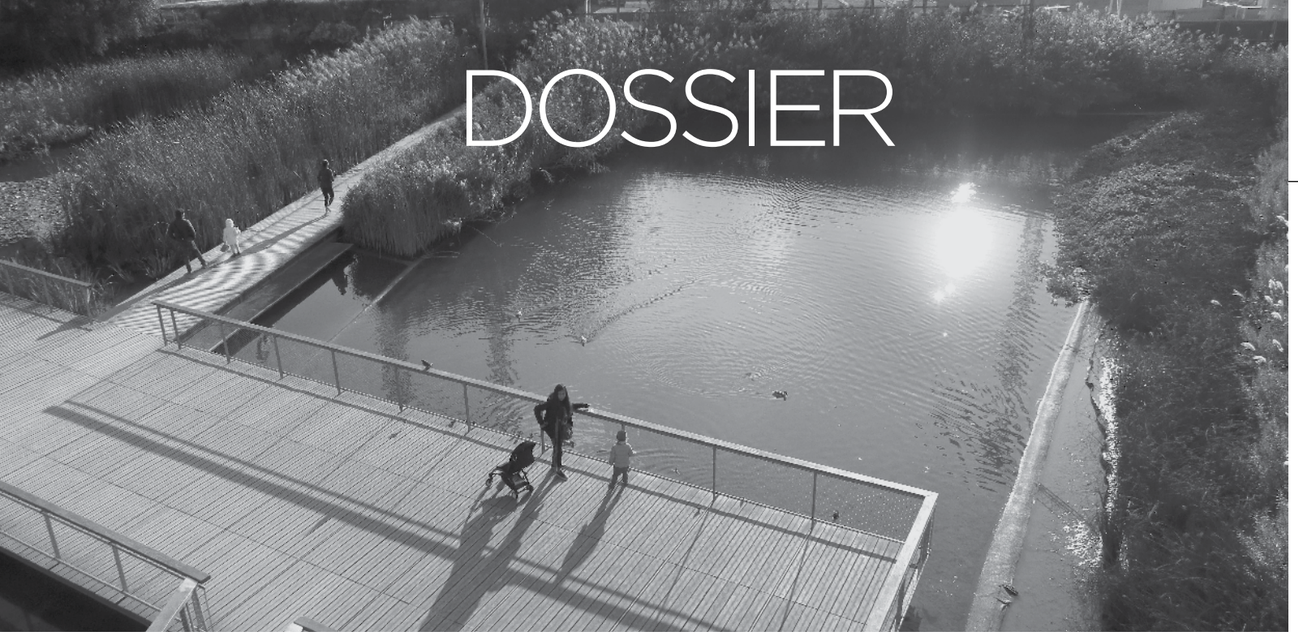

DOSSIER

IL Y A TOUT JUSTE VINGT ANS, DES CITOYENS DU QUARTIER FONDAIENT *dé*CLIC 17/18 ET SE DONNAIENT POUR OBJECTIFS D'ACCOMPAGNER LES CHANGEMENTS URBAINS ET DE FAIRE EN SORTE QUE LES HABITANTS DE NOS QUARTIERS VIVENT MIEUX DANS UN ENVIRONNEMENT PLUS AGRÉABLE. ET DES CHANGEMENTS, IL Y EN A EU : NOTRE VILLE S'EST DAVANTAGE TRANSFORMÉE CES VINGT DERNIÈRES ANNÉES QUE DURANT LES DÉCENNIES PRÉCÉDENTES. CE DOSSIER SPÉCIAL VEUT EN TRACER LES GRANDES LIGNES.

SPÉCIAL ANNIVERSAIRE

LES 20 ANS QUI ONT CHANGÉ NOTRE VILLE

En esquissant les prémices de la ville du futur, au cours de ces dernières décennies, gestionnaires et urbanistes ont commencé à mieux prendre en compte les enjeux écologiques et les attentes des habitants. Pas assez, diront certains. Mais, entre les murs végétalisés, les immeubles HQE (haute qualité environnementale) et bientôt BBCA (bas carbone), les transports non polluants, la place nouvelle réservée aux piétons, le recul de la voiture, l'autopartage, la création des Vélib, les bus en site propre, le retour du tramway, le tri sélectif, les jardins partagés, la fin des crottes de chien sur les trottoirs..., le cadre de vie est aujourd'hui plus agréable pour les habitants de nos quartiers pourtant longtemps laissés en déshérence.

Même si, surtout sur le terrain des incivilités, beaucoup reste à faire !

Le nouvel éco-quartier des Batignolles se veut la vitrine de ces changements. Dense, bien entendu car la ville de demain sera plus verticale pour absorber la croissance et l'urbanisation de la population sans trop gagner sur les terres agricoles. Mais vert quand même car il accueille en son sein les 10 hectares du parc Martin Luther King et sa biodiversité. Et, novateur avec, en particulier, la collecte pneumatique des déchets ménagers et son corollaire, la disparition de bennes de ramassage.

Au sud de ce quartier, les choses ont également bien bougé. Avec l'aménagement réussi de l'avenue de Clichy entre la place et la Fourche tout d'abord – grâce, en particulier, à l'action de *dé*CLIC17/18 – rendue plus

La transformation en profondeur de notre quartier : le parc Martin Luther King (à gauche), 10 hectares de quiétude et de biodiversité ; les jardins partagés (ci-contre à gauche), des jardins à faire ; la tour du Tribunal de Paris, qui domine le tout Paris du haut de ses 38 étages (à droite) et le renouveau culturel autour de la place de Clichy (L'Européen et le Cinéma des Cinéastes, ci-dessous).

«humaine», mais aussi dans tout le lacis de rues qui fait le charme de notre environnement. Côté verre à moitié vide, il est vrai que nombre de commerces alimentaires ont fermé leurs portes. Remplacés bien souvent par des « kebab ». Nous le déplorons. Côté verre à moitié plein, nous pouvons en revanche nous réjouir du rajeunissement sensible de la population, de la création de nombreuses galeries d'art et du retour de quelques commerces de qualité. La prochaine ouverture d'un fromager au 21 avenue de Clichy étant, nous l'espérons, emblématique de ce nouvel élan.

UNE PRISE DE CONSCIENCE DE LA POLLUTION : LA FIN DU TOUT-VOITURE

Les chiffres sont parlants : en vingt ans, le trafic automobile a diminué de près d'un tiers (28 % depuis 2001) dans la capitale. Prises sous la mandature de Jean Tibéri, les premières mesures de restriction de la voiture se sont multipliées : création de couloirs de bus, de voies de tramway, de pistes cyclables, généralisation des zones 30, augmentation du nombre de voies à sens unique, fermeture des voies sur berges... Et l'implantation des stations Vélib et Autolib a contribué à réduire le nombre de places de stationnement dans notre quartier comme dans l'ensemble de la ville.

« C'est un enjeu de santé publique », répètent à l'envi les partisans de la limitation de la circulation automobile dans Paris. Et Air Parif, qui assure la surveillance de la qualité de l'air pour le compte de la municipalité, leur donne partiellement raison. Lors de la deuxième journée sans voiture, qui a eu lieu le dimanche 25 septembre dernier, les mesures réalisées dans les zones rendues piétonnes indiquent des baisses de niveau d'azote dans l'air atmosphérique comprises entre un quart et un tiers par rapport à un dimanche ordinaire.

De quoi donner des arguments à tous ceux qui veulent rendre la ville aux piétons. Les participants à la fête du livre, rue Davy peuvent mesurer chaque année combien il est agréable de disposer de toute la largeur de la rue pour flâner.

PIÉTONS : LA RIVE DROITE APRÈS LA RIVE GAUCHE

Forte du succès rencontré par l'ouverture permanente aux piétons de la voie express rive gauche entre Orsay et la tour Eiffel, la mairie de Paris poursuit la piétonisation des voies sur berges avec la fermeture de 3,3 km de la voie express rive droite entre les Tuileries et la gare de Lyon. Il semble que l'embolie de la circulation, annoncée par les détracteurs du projet, n'ait pas eu lieu. Même si l'on constate un report sur les quais et sur le boulevard Saint Germain avec les nuisances que déplorent usagers et riverains. *« La situation devrait s'améliorer progressivement,* confie un spécialiste des transports urbains. *En effet, plus on facilite la circulation automobile et plus le trafic s'accroît. Et l'inverse est également vrai. »*

C'est ce que l'on a pu remarquer avenue de Clichy entre la Place et la Fourche. Le nouvel aménagement – même s'il n'est pas parfait, on pense à la difficulté de circuler à vélo sur la chaussée côté XVIII[e] par exemple – a contribué à « civiliser » la circulation et ceux qui se souviennent de la mise en place de l'axe rouge, dans les années Chirac tendant à transformer l'avenue en «autoroute urbaine», se félicitent de ces travaux. Comme ils saluent le réaménagement de la rue La Condamine entre la rue Lemercier et la rue des Batignolles. La suppression du stationnement a permis

→→→

DOSSIER

LES VINGT ANS
QUI ONT CHANGÉ NOTRE VILLE

l'élargissement des trottoirs, qui facilite la mobilité des personnes âgées et le passage des poussettes. Et qui rend encore plus insupportable l'étroitesse des trottoirs sur le tronçon situé entre la rue Lemercier et l'avenue de Clichy, et de la rue des Batignolles à la rue de Rome. Plébiscité lors du dernier vote participatif, cet aménagement devrait être entrepris, ce dont se félicitent bien des habitants.
Les piétons se félicitent également de la quasi-disparition des crottes de chien sur les trottoirs. Il y a vingt ans, la moindre distraction faisait courir le risque de marcher dans un crotte de chien abandonnée à même le passage par un propriétaire indélicat. La conjonction des incitations (un peu) et de la répression (beaucoup) a permis leur disparition. S'il était rare de voir un propriétaire de chien «ramasser» la production de son toutou, c'est aujourd'hui devenu la norme et on ne peut que s'en réjouir.

LA RUE DES MOINES AUX PIÉTONS

De nombreuses voix s'élèvent pour rendre aux piétons l'usage exclusif de la rue des Moines – les samedi et dimanche matins – au moins de l'avenue de Clichy jusqu'à la rue Nollet - ou la rue de la Jonquière à partir de Guy Môquet. Avec des restrictions toutefois: que les prix des loyers commerciaux ne partent pas dans une hausse telle que seules les grandes chaînes puissent s'installer car ce serait la fin de nos commerces de bouche. Et que la libération de l'espace public ne s'accompagne pas, le soir venu, d'un bruit tel qu'il empêche les riverains de jouir de leur tranquillité.

Les plus anciens se souviennent avec nostalgie du panneau apposé au carrefour Moines-Clichy interdisant la circulation des voitures les samedi et dimanche matins. Le verra-ton revenir un jour ?

VOITURE : LA MIGRATION VERS L'ÉLECTRIQUE

Qui eût cru il y a maintenant cinq ans que des voitures électriques en partage rencontreraient un tel succès ? Et pourtant, aujourd'hui, de plus en plus de Parisiens (il faut dire que beaucoup ne possèdent pas de voiture personnelle alors que, sur le reste du territoire, plus de 90 % des ménages en disposent d'au moins une) utilisent ces drôles de voitures designées par l'illustre cabinet italien Pinnifarina. Ils ont fini par s'habituer à leur look particulier et l'entreprise Bolloré, qui gère le système pour la mairie de Paris, annonce plus de 100 00 abonnés pour près de 4 000 véhicules en circulation. La facilité de parking est l'une des principales motivations mises en avant par nombre d'utilisateurs, la location de la voiture pouvant donner lieu à la réservation d'une place de stationnement au plus près du lieu de destination.
Dans le sillage, d'autres constructeurs, dont Renault avec sa Zoé, déploient une offre de véhicules électriques qui commencent à rencontrer un certain public, comme en attestent les fortes croissances annoncées pour la dernière année et le succès de ces véhicules au récent Mondial de l'automobile. *« J'ai opté pour une Zoe en leasing,* confie Jacques-Yves, un retraité qui habite en proche banlieue. *Je peux en effet recharger ma voiture la nuit dans mon pavillon et, lorsque je vais à Paris, pour moi le stationnement est gratuit. »*
Plus confidentiel pour le moment, le vélo à assistance électrique a longtemps bénéficié, de la part de la mairie de Paris, d'une prime incitative à l'achat. Sa batterie amovible permet une recharge à l'intérieur même des appartements parisiens. Quant au scooter électrique, dont la mairie de Paris veut faire la promotion, il peine pour le moment à s'imposer et c'est dommage car la nuisance sonore des deux-roues motorisés (2RM) est un des facteurs importants de stress pour les piétons.

Deux-roues motorisés, Autolib et Vélib ont modifié notre façon de nous déplacer dans la Ville.

LA PROGRESSION FULGURANTE DES DEUX ROUES

Il y a plus de vingt ans, les Parisiens qui revenaient d'un séjour à Rome ou dans d'autres grandes villes italiennes étaient frappés du nombre de scooters en circulation. Aujourd'hui, Paris n'est plus en reste, le nombre de deux-roues circulant en région parisienne a dépassé les 500 000 unités dont plus de la moitié ont des cylindrées supérieures à 125 cm³. Il suffit de se promener dans notre quartier pour constater que des dizaines de 2RM se garent sur la chaussée et sur les trottoirs profitant de la relative bienveillance des forces de l'ordre qui verbalisent très peu ce genre de comportement pourtant incivique.
Faut-il se réjouir ou déplorer cette fulgurante ascension ? Si les détracteurs mettent en avant les nuisances sonores et l'accidentologie, les partisans des 2RM soulignent que circuler sur 2 roues vaut mieux que sur quatre, pour la fluidité du trafic et ses incidences sur la pollution de l'air. La mairie de Paris teste en ce moment un système de 2 roues électriques – le Scootlib – qui pourrait compléter l'offre des Autolib.

LA PETITE REINE ET LA VILLE

Le 15 juillet 2017, les Vélib fêteront leur dixième anniversaire. Et leur succès ! Les chiffres atteints par ce mode de déplacement qui fait maintenant partie du paysage parisien – pour s'en convaincre, il suffit de constater le nombre de vélos en circulation – donnent le tournis. Plus de 300 000 personnes sont abonnées →→→

SPÉCIAL DÉCLIC 17/18 20 ANS

LES ÉVÉNEMENTS QUI ONT MARQUÉ VINGT ANS DE LA VIE DE *dé*CLIC17/18

PRÉHISTOIRE
EN ATTENDANT LE DÉCLIC

Jusqu'aux années 1970, l'avenue de Clichy est connue pour ses « beaux magasins » et aussi ses commerces de bouche, appréciés des gens du quartier. On y vient de loin.
Vers 1975, rapide dégradation : les beaux commerces sont remplacés par des bazars, des soldeurs. Les friperies fleurissent : vitrines descendues à la masse, trottoirs occupés en parfaite illégalité.
A proximité, des ilots vétustes sont démolis mais les terrains vagues dureront des années. Les habitants du secteur s'émeuvent, aucune réaction des autorités (élus, police…).

DÉCEMBRE 1995
LES CONDITIONS DU SURSAUT

Une dizaine de citoyens du quartier fondent l'association *dé*CLIC17/18, frigorifiés, au fond de l'impasse de la Défense sous la verrière d'un atelier qui sera démoli pour aménager le jardin des Deux-Nèthes.
On liste les différents maux dont souffre le quartier, on décide d'agir tous azimuts. Une avancée sur un secteur améliorera le rapport de forces sur l'ensemble du front : aménagement des terrains vagues Capron-Lathuille, relance du projet de jardin public avenue de Clichy, lutte contre les étalages sauvages, projet d'un centre médical à Bretonneau. Pour ce faire, informer les habitants, leur montrer qu'il est possible d'agir, alerter les élus.

JUIN 1996
VISITE DE DANIEL VAILLANT NOUVEAU MAIRE DU XVIIIe AVENUE DE CLICHY

Accompagné de ses adjoints et de plusieurs responsables de la voirie, Daniel Vaillant constate l'ampleur des dégâts. Des engagements sont pris qui seront peu à peu réalisés : remplacement des plots déchaussés par des balustrades, suppression du parking sauvage face au n°39, étude d'une « zone 30 » entre l'avenue et le cimetière Montmartre. *dé*CLIC 17/8 affirme la nécessité d'une école supplémentaire à Montmartre-sud et suggère d'utiliser l'emplacement du Crédit municipal, rue Cavallotti. Elle sera livrée en 2005.
Pas de progrès pour contrer les débordements des commerces bas de gamme.

DÉCEMBRE 1997
RÉUNION « SÉCURITÉ AU QUOTIDIEN »

Au Cinéma des Cinéastes, à l'invitation de *dé*CLIC 17/18, en présence du commissaire divisionnaire Maucourant, Christophe Caresche député, Annick Lepetit adjointe au maire du XVIIIe, on évoque la délinquance chronique : action des dealers, vols de cartes bleues, stationnement anarchique, encore et toujours les étalages sauvages. En janvier 1998, aux n°19 et 29-31, les étalages de Guerrisold sont enfin supprimés après douze ans d'illégalité.

On parle déjà du comblement de la « dent creuse » 21 avenue de Clichy : dix-neuf ans après…

ANNÉE 1998
MOBILISATION, ENGAGEMENTS, RÉSULTATS

Premier résultat pour le futur Jardin des Deux-Nèthes, annoncé depuis 1983, que l'activisme de *dé*CLIC 17/18 avait remis à l'ordre du jour : palissades disgracieuses remplacées par des grilles, aménagement provisoire d'une prairie fleurie à la place de la décharge.
Travaux annoncés pour l'aménagement d'une placette de 70 m² face à la Villa des Arts - nous avions lancé une pétition.
Un feu rouge est installé face à Monoprix.

Grâce à *dé*CLIC 17/18 : qui le sait ?

PRINTEMPS 1999
UNE PLACETTE VILLA DES ARTS

*dé*CLIC 17/18 lance une pétition pour l'aménagement de la placette devant la Villa des Arts *(photo)*. Les voitures stationnaient en épi en face du trottoir de 50 centimètres. En décembre 2001, un →→→

LES VINGT ANS
QUI ONT CHANGÉ NOTRE VILLE

à l'année (la somme est modique : 29 euros, 19 pour les étudiants), 19 000 vélos gris sont en circulation et on dépasse couramment les 200 000 usages quotidiens. Et, dans la capitale, pas moins de 35 % des déplacements à vélo sont effectués en Vélib. Les déprédations, le vandalisme et le vol, très nombreux au début, auraient tendance à diminuer progressivement.
Parmi les raisons du succès du vélo – nombre de Parisiens ont leur propre bicyclette – on trouve la multiplication des pistes cyclables, la possibilité de s'affranchir des feux rouges dans certains cas, l'autorisation d'emprunter les couloirs de bus et de rouler en contresens de la circulation dans les rues en sens unique situées dans les zones 30. Un plan « vélo » ambitieux a été voté par la municipalité pour la période 2015-2020 qui prévoit en particulier le doublement des pistes cyclables, la mise au point d'une offre de Vélib électriques pour les trajets plus longs et la multiplication des places de stationnement sécurisé pour les vélos.

Le chantier du tramway porte de Clichy. Des travaux pharaoniques et une mise en service attendue avec impatience par riverains et usagers.

LE RETOUR DU TRAMWAY
Avec la prolongation en cours entre la porte de la Chapelle et la porte d'Asnières, le tramway s'est invité dans le quotidien des habitants de notre quartier qui, malgré les nuisances actuelles provoquées par les travaux, anticipent sans déplaisir les nouveaux aménagements plus verts et plus qualitatifs sur les boulevards des Maréchaux, aux portes de Clichy et de Saint-Ouen. *« Au cours de ma vie, j'aurai assisté à la disparition du tramway et à son grand retour »,* confie en souriant ce vieil habitant du quartier. Il se souvient que le tramway a fonctionné jusqu'à la fin des années 1930 à Paris et jusqu'après la guerre du côté de Versailles. L'option pour le tout-voiture avait conduit à son extinction avant que les problèmes de circulation ne le remettent au goût du jour. Il est maintenant plébiscité pour sa modernité, son confort, son silence, et sa traction électrique. Avec son retour, c'est tout le visage des boulevards extérieurs qui s'en trouve modifié. L'architecture urbaine prend ici toute sa signification avec l'engazonnement des espaces inter rails, la mise en place d'un beau mobilier urbain et des environnements arborés quand c'est possible. Avec l'arrivée du tramway et de la ligne M14, la porte de Clichy deviendra un nœud important d'intermodalité avec, outre le RER, le tramway, les lignes de métro M13 et M14 et les Bus. Pour fluidifier l'utilisation de ces différents moyens, le système SIEL permet de connaître les temps d'attente et de s'organiser pour emprunter le trajet le plus rapide. Il reste à inventer

DOSSIER

Succès pour la piétonisation de la voie express rive droite. La Seine pourrait davantage être utilisée pour le transport vers Paris des approvisionnements qui empruntent aujourd'hui la route.

le ticket de transport intermodal, utilisable quel que soit le support choisi pour une durée limitée, une innovation que tous les usagers qui ne voyagent pas suffisamment pour acquérir un pass navigo pourraient plébisciter.

LA NOUVELLE PLACE DE LA SEINE
De tout temps, la Seine a été le poumon de Paris. Elle a permis l'acheminement des matériaux de construction et des autres pondéreux et, moins glorieux, elle a charrié vers la mer des déchets de toute sorte. Avec la révolution industrielle, la qualité de ses eaux s'est considérablement dégradée. Il semblerait qu'elle s'améliore petit à petit.
La voie d'eau est le moyen de transport le moins polluant au regard de la noria de camions nécessaires pour transporter le contenu d'un seul pousseur. A cet égard, le potentiel de la Seine est immense et il n'est pas exploité à la mesure des enjeux environnementaux d'aujourd'hui. Il faut tout de même saluer des initiatives qui, nous l'espérons, feront tache d'huile. Tel le groupe Monoprix qui achemine tous les jours vers le port de Grenelle des containers destinés à approvisionner ses surfaces de vente. Déposés sur des camions par une grue géante, ces containers sont véhiculés à travers Paris pour effectuer les derniers kilomètres.
On peut regretter, en revanche, l'option commerciale prise par les Batobus qui s'adressent plutôt aux touristes qu'aux Parisiens. Impossible, en effet, d'embarquer pour un unique trajet tel Concorde-Tour Eiffel, sans acquitter un pass (17 € pour la journée). Mais le marché existe-t-il ?
Rendues aux piétons, les voies sur berges réaménagées ont déjà conquis le cœur des Parisiens et des touristes… et pas seulement lors de la maintenant traditionnelle opération «Paris Plages». Les jours de beau temps, la foule se presse sur les emplacements libérés par la voierie et joliment aménagés. Le soir venu, la fête se prolonge parfois très tard, la Seine exerçant, comme tous les plans d'eau, un attrait indéniable.

LE TRI SÉLECTIF : CAP SUR L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE
Le tri sélectif des déchets pourrait constituer une des réponses à la progression galopante de la consommation constatée depuis une cinquantaine d'années. Les ressources de la Terre, dans lesquelles puise une population de plus en plus nombreuse et de plus en plus consommatrice, sont sollicitées à des niveaux tels que leur renouvellement n'est plus assuré. D'où une prise de conscience collective de la nécessité de récupérer tout ce qui peut se recycler et donc de retarder leur disparition. Et de trouver des alternatives – l'exemple le plus emblématique étant l'énergie qui tente de passer de l'épuisable au renouvelable (vent, solaire). →→→

SPÉCIAL DÉCLIC 17 18 20 ANS

LES ÉVÉNEMENTS QUI ONT MARQUÉ VINGT ANS DE LA VIE DE *dé*CLIC17/18

espace de 70 m² est aménagé, planté de deux savonniers qui, quinze ans après, ont bien poussé.

ETE 1999
DOUZE SEMAINES D'ENQUÊTE AVENUE DE CLICHY
*dé*CLIC 17/18 réalise une étude approfondie sur l'avenue de Clichy : état des lieux, comment elle est vue par les riverains, quels remèdes ? Quatre étudiants d'une école de commerce y travaillent à temps plein pendant douze semaines. 512 entretiens sont effectués selon la méthode des quotas.
Cette étude, présentée aux élus, est la base sur laquelle notre association fonde ses interventions durant les dix années suivantes.

En 2004, enquête plus rapide : l'avenue de Clichy, comment la voyez-vous ? Les 114 questionnaires analysés actualisent les résultats de 1999.

AUTOMNE 2001
PROJET DE RÉHABILITATION DU TERRE-PLEIN DES BOULEVARDS DE CLICHY ET ROCHECHOUART
Livraison des tronçons successifs en 2003 et 2004. C'est vraiment mieux qu'avant! Depuis, les arbres replantés ont bien poussé *(photo)*. Dommage que l'entretien soit si négligé.
Et on parle d'une charte de qualité des commerces…
Il faudra pourtant attendre avril 2016 pour que la mairie du XVIIIe supprime le droit d'étalage sur les trottoirs. C'est vraiment mieux qu'avant !

AUTOMNE 2001
***dé*CLIC 17/18 APPELLE À LA RÉNOVATION DE LA PLACE CLICHY « ENFER URBAIN »**
Une première tranche, au sud de la place sera réalisée en 2004. Il faut attendre 2008 pour l'annonce de la deuxième tranche de travaux.

FÉVRIER 2002
VOTE DE LA LOI SUR LA DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ
Les conseils consultatifs de quartier (CCQ) sont rapidement mis en place. Dans les XVIIe et XVIIIe arrondissements, des animateurs de *dé*CLIC 17/18 y siégeront, à titre personnel ou pour représenter l'association.

FIN 2002
LANCEMENT DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DU JARDIN DES DEUX-NÈTHES
Le militantisme associatif est un travail au long cours… Après tant de retards, après que *dé*CLIC 17/18 a proposé son propre projet élaboré par un bureau d'études spécialisé, les travaux commencent enfin. Une première parcelle est livrée à l'automne 2003.
Retardée par des effondrements, la totalité du jardin est ouverte en juillet 2005. Au fond du jardin, le projet de Paris-Nature, géré par la Ville pour accueillir différents publics, sera abandonné et remplacé par un « jardin partagé ». Ceci est une autre histoire…

NOVEMBRE 2003
RÉUNIONS PUBLIQUES POUR LA RÉNOVATION DE L'AVENUE ET DE LA PLACE DE CLICHY
A la demande des CCQ, deux importantes réunions publiques animées - rénovation avenue de Clichy et rénovation place de Clichy - ont lieu en présence des maires des VIIIe, IXe, XVIIe et XVIIIe (250 participants pour chacune).

ETÉ 2004
UNE ÉTUDE RÉFÉRENCE SUR L'AVENUE DE CLICHY
*dé*CLIC 17/18 publie un dossier de six pages sur l'état de l'avenue de Clichy «délaissée par les pouvoirs publics depuis vingt-cinq ans, une avenue où tout est permis » qui, à nos yeux, fera référence. Au →→→

LES VINGT ANS
QUI ONT CHANGÉ NOTRE VILLE

La gestion des déchets : un sacré défi pour la ville et une ardente obligation pour tous les citoyens.

Pour organiser la récupération des déchets, notre ville a dû s'adapter, la majeure partie des constructions datant d'une époque où cette préoccupation n'était pas si criante. Nous avons ainsi vu arriver dans les locaux techniques de nos immeubles un bac supplémentaire, puis deux, accompagnés de directives nous incitant à trier nos déchets pour mieux les valoriser et indiquant quoi mettre où (pas facile !). Le résultat n'est pas à la hauteur des ambitions affichées par les promoteurs du « zéro déchet » et, actuellement, sur le million de tonnes collectées par an à Paris, 16 % seulement sont recyclées. En revanche, le verre fait figure de bon élève avec 65 % de récupération.
Il faut dire que, souvent faute de place pour installer plusieurs bacs dans les locaux exigus, 9 000 immeubles (la plupart haussmanniens) ne proposent que des containers à couvercle vert.
Le nouveau quartier Clichy-Batignolles occupe une place en pointe dans ce combat citoyen. La ZAC est en effet équipée d'une collecte pneumatique des déchets, pensée et réalisée en amont des constructions. Plus de bacs ni de camions de ramassage, les déchets sont aspirés et compactés en bout de chaîne avant d'être évacués. En 2019, un nouveau centre de tri sera mis en service boulevard Douaumont ce qui réduira d'autant le chemin à parcourir par la route avant l'opération de tri.
La municipalité ne compte pas en rester là. Les déchets dits « humides » représentant une part non négligeable de l'ensemble, les citoyens seront bientôt invités à les traiter à part. Si des incitations comme celle d'installer un composteur à lombrics (vers) dans nos cuisines, voire d'adopter des poules sur le balcon, se sont heurtées à une résistance quasi généralisée, il est aujourd'hui question de doter les ménages d'un sac en plastique recyclable dans lequel ils pourront stocker leurs déchets humides en vue de leur valorisation comme compost pour les agriculteurs et les maraîchers situés à proximité de notre Ville. En attendant l'avènement d'une « agriculture urbaine ».

DES MICRO ESPACES VERTS, MURS VÉGÉTALISÉS ET DES IMMEUBLES CONÇUS COMME DES ORGANISMES VIVANTS
Depuis plus de deux décennies la protection de la nature et de la biodiversité figurent en bonne place dans les programmes des élus parisiens. On a ainsi beaucoup parlé de la réapparition des hérons en bord de Seine, du retour des poissons qui font à nouveau la joie de pêcheurs de plus en plus nombreux, et des abeilles qui ont trouvé droit de cité. Nombreux sont les emplacements qui accueillent quelques ruchers – pas seulement les toits de l'Opéra de Paris – et, info ou intox, c'est devenu un must de souligner qu'en l'absence d'utilisation des pesticides (interdits à Paris), les abeilles se portent mieux sur le zinc des toits de la Capitale que dans les campagnes.
Emblématique de cet effort destiné à améliorer notre qualité de vie, les murs végétalisés se sont multipliés depuis la très médiatique façade du musée des Arts Premiers du quai Branly. A l'initiative de certaines copropriétés, des projets moins ambitieux ont été menés à bien et il n'est plus rare, au détour d'une rue, de constater que tel mur aveugle arbore fièrement des espèces en pleine forme.
Ainsi, *dé*CLIC 17/18 a souhaité accompagner l'immeuble situé au 41 avenue de Clichy dans la végétalisation du mur pignon qui fait le coin nord de la placette. Le syndicat des copropriétaires y est favorable. Mais cela pourrait prendre du temps.

Espaces potagers et parcelles plantées de fleurs se côtoient dans ce jardin partagé situé dans le parc Martin Luther King. Parents et enfants apprécient. Les visiteurs aussi.

LE VERT DANS LA VILLE : PAS FACILE !
L'aménagement de la placette Biot est, aux yeux de nombreux habitants, emblématique d'une tendance à verdir les espaces jadis laissés à l'abandon. Ceux qui se souviennent du cloaque permanent mesurent le chemin parcouru et apprécient le nouvel espace hiver comme été. Il en va de même au coin de la rue Davy et de la rue Guy Môquet où le vert a repris des couleurs y compris sur le mur pignon qui accueille des plantes grimpantes. Dommage que le lieu serve aussi de dépôt d'ordures.
Même la tour du Tribunal de Paris à la porte de Clichy promet d'être un ilot de verdure comme en témoigne le soin apporté à végétaliser la grande terrasse située au sud-ouest de l'édifice.
Parallèlement, des jardins partagés ont été créés. Gérés par des associations, ils proposent à des habitants d'utiliser quelques mètres carrés pour faire pousser plantes et fleurs. A condition de ne pas laisser les lieux en déshérence. Très différents dans leur principe et leur organisation, les deux jardins installés à l'est du parc Martin Luther King ont vite fait le plein et la liste d'attente est longue.

LA CULTURE REPREND LE CHEMIN DU QUARTIER
Festif et animé au temps des Impressionnistes, notre quartier avait sombré dans une léthargie culturelle. Depuis vingt ans, il sort de son long sommeil. Des initiatives d'habitants et de nouveaux lieux de création lui redonnent de la couleur.
Depuis des décennies, la vie culturelle avait déserté notre quartier autrefois si vivant et si joyeux, un quartier festif, réputé alors pour ses cabarets, ses bals et ses →→→

SPÉCIAL DÉCLIC 17/18 20 ANS

LES ÉVÉNEMENTS QUI ONT MARQUÉ VINGT ANS DE LA VIE DE *dé*CLIC17/18

printemps 2010, annonce du lancement de la concertation.

PRINTEMPS 2005
LIVRAISON DU QUARTIER VERT CAVALLOTTI

C'est une initiative lancée par *dé*CLIC 17/18 dès 1996. L'idée chemine de réaliser dans ce secteur le deuxième Quartier Vert de Paris. Les services de la Ville l'étudient. La décision intervient en octobre 2001. En décembre 2002, pour hâter les choses, *dé*CLIC 17/18 organise une réunion publique au lycée Renoir au cœur du futur quartier. Elle réunit 200 participants. Les élus sont présents. On comprend que c'est gagné… En amont et tout au long des travaux, la concertation est un modèle. Mais la voirie, c'est compliqué et la rue Capron, récemment municipalisée où la Ville doit refaire les réseaux, n'est ouverte, réaménagée, qu'en mars 2006.

RENTRÉE 2005
OUVERTURE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE FOREST-CAVALLOTTI
Dès 1996, *dé*CLIC 17/18 en avait lancé l'idée : il existe un vrai besoin d'ouvertures de classes en maternelle et en primaire dans le secteur alors que les bâtiments du

Crédit municipal sont inoccupés depuis des années. En 2001, la restauration étant impossible, un concours d'architecture est lancé et notre association siège au jury. Seule la façade est conservée. Aux 10 classes de cette école polyvalente s'ajoutent 40 logements étudiants.

AUTOMNE 2005
LA LIGNE 13 EN QUESTION, VERS LE PROLONGEMENT DE LA LIGNE 14 ?
Nous décrivons l'avenir sombre de la ligne 13 et demandons « comment remédier à la thrombose annoncée ? ».
Au printemps 2007, pour nous, la solution c'est le prolongement de la ligne 14. Nous distribuons des tracts, intervenons auprès du STIF et dans les conseils de quartier. Ce sera le choix du STIF en 2009 : la livraison est annoncée pour 2017.
En 2015, la RATP annonce abruptement qu'il faudra attendre 2019…

PRINTEMPS 2007
INTERVENTION DE LA SEMAEST AUX EPINETTES
En 2004, la mairie de Paris élargit la mission de la SEMAEST qui devra lutter contre la monoactivité commerciale et favoriser la relance des commerces de proximité. Au même moment, *dé*CLIC 17/18, réalise une étude sur l'état des Epinettes, début de notre implantation dans ce quartier. Dans un dossier de 30 pages, on insiste notamment sur la dégradation de l'appareil commercial, le grand nombre de commerces vacants, la monoactivité.
En décembre 2005, *dé*CLIC 17/18 rencontre la SEMAEST qui, justement, boucle une étude sur la commercialité aux Epinettes, commande de la Ville. Début 2007, nous alertons Georges Sarre, maire du XIe, président de la SEMAEST. La SEMAEST va intervenir aux Epinettes.

NOVEMBRE 2008
AMÉLIORATION DU TRAFIC DU BUS 81
*dé*CLIC 17/18 avait soutenu et relayé la pétition (qui a recueilli plusieurs milliers de signatures) demandant la prolongation des horaires après 20h30 et le dimanche : c'est gagné !

HIVER 2008
ZAC CARDINET, CE N'EST QU'UN DÉBUT !
*dé*CLIC 17/18 qui avait participé aux ateliers de réflexion bien en amont, suit la réalisation du projet. Dés l'été 2009, nous demandons l'installation d'une buvette dans le bâtiment de la →→→

LES VINGT ANS
QUI ONT CHANGÉ NOTRE VILLE

restaurants, plus tard ses nombreux cinémas… Les théâtres ont été démolis. Les nombreux «cinoches» de quartier ont disparu. Seuls le complexe de la place et du début de l'avenue de Clichy continuait d'attirer un vaste public. Les boutiques de nos rues fermaient les unes après les autres.
L'avenue de Clichy n'était plus qu'une artère grise envahie par un flot de voitures entrant ou sortant de la capitale, bordée de magasins bas de gamme sans devanture qui vomissaient leurs cartons de friperies et autres objets à 1 franc. Aujourd'hui, la vie culturelle a repris. Au grand bonheur de ses habitants qui, de salles de spectacles en galeries, de festivals en animations redécouvrent le plaisir de sortir à proximité de leur domicile.

DES ÉLÉMENTS DÉCLENCHEURS

L'ouverture du Cinéma des Cinéastes en octobre 1996 est le premier élément déclencheur de ce changement. La création de ce cinéma d'art et d'essai, par le réalisateur Claude Berri en association avec la Société civile des Auteurs Réalisateurs et Producteur (ARP), est une gageure dans cet environnement. Le public de ses débuts, cinéphile, vient de tout Paris ou de la banlieue pour des avant-premières de films souvent suivies d'un débat en présence de réalisateurs, de producteurs ou d'acteurs.
Dans le même temps, le théâtre l'Européen retrouve une nouvelle jeunesse. Ce music-hall construit en 1872, puis démoli et reconstruit dans les années 1960, qui prend en 1972 le nom de Théâtre en rond, tente de renouer avec le genre dramatique. Mais la concurrence est telle qu'il

Prospective
VERS LA VILLE INTELLIGENTE ?

Inventé il y a une quinzaine d'années, le concept de ville intelligente (« smart city ») devient peu à peu réalité. Appliqué à la régulation des transports par exemple, c'est ce qui permet d'afficher dans les métros, les bus ou les RER les temps d'attente aux stations. D'autres domaines sont ou vont bientôt en bénéficier : l'éclairage public qui s'intensifie lorsqu'il a du passage à proximité, les mesures en temps réel de la pollution de l'air atmosphérique…
Le nouveau quartier Clichy-Batignolles fait figure de laboratoire. Une plate-forme de quartier devrait être mise en place pour piloter en temps réel des données relatives à la production et la consommation énergétiques. Sont également concernés des secteurs divers comme les économies d'eau, l'écrêtement des périodes de pointe dans la consommation d'électricité, la maîtrise de la consommation d'énergie grâce aux dispositifs de mesure en temps réel, la minimisation des pertes dues aux vieillissement des réseaux, etc.
Dans un délai prévisible, d'autres actions sont en préparation, comme la facturation de l'enlèvement des déchets selon le volume produit ou la détection des fuites dans les réseaux d'eau. Elles pourraient vite devenir réalité.
Pour obtenir ces résultats, des centaines de capteurs seront installés dans l'espace public et les bâtiments privés et tous ces objets seront interconnectés entre eux. Les citoyens et entreprises seront invités à participer en collectant et en partageant leurs données.
Deux risques sont toutefois soulignés : que ces millions de données recueillies dans un but louable ne puissent être utilisées de façon abusive. Et que la multiplication des ondes nécessaires à la transmission de toutes ces informations ne présente pas de dangers en termes de santé publique.

DOSSIER

Entre la galerie Ligne 13, la renaissance du Méry, renommé Métropole, et le Riffifi, le renouveau culturel de notre quartier s'affirme.

périclite. C'est seulement en 1987 quand Philippe Hourdé décide d'y installer son Ecole supérieure des arts et des techniques tout en programmant des concerts (rock, variété, musiques du monde…) qu'il renait véritablement. Cette petite salle circulaire de 600 places a enfin conquis son public et assis sa réputation.
De l'autre côté de la rue, le théâtre Le Méry connaît bien des mésaventures. Ce cabaret parisien créé en 1936 est devenu un temps un sinistre « cinéma porno ». Il ferme ensuite ses portes. Il faut attendre dix-sept ans pour que, en 2003, la salle de 300 places rénovée ouvre à nouveau pour des « one man show » et des concerts.
Cette petite salle intimiste est fermée depuis deux ans. Elle devrait lever de nouveau son rideau dans le courant de l'année 2017 sous la direction de l'animateur de télévision Arthur et en changeant son nom pour devenir le Métropole.

L'IMPULSION DU RIFFIFI

Une association marque définitivement le renouveau culturel du quartier. Le Rififi, un collectif d'habitants, déploie une énergie remarquable depuis 2003. Des mois de préparation pour, pendant son festival, organisé chaque année en septembre, animer le quartier des Batignolles et faire découvrir de jeunes talents comme cette libre interprétation du tableau de Caillebotte «Les Raboteurs de parquets» par la compagnie Clarence. Ou, en septembre dernier, «Le Radeau de la méduse» de Géricault.
En partenariat avec le Cinéma des Cinéastes, sous l'impulsion de Remi Bernard qui a créé le festival international de courts-métrages « Court devant », des projections d'une sélection de courts métrages sont organisées en plein air place Saint-Jean. Le Rififi a aussi choisi de présenter « Court théâtre » dans le jardin des Epinettes, une compétition de pièces courtes avec intermèdes musicaux. Soucieux également de mieux faire connaître aux habitants l'histoire de leur quartier, le Rififfi propose des promenades ludiques et historiques comme «Au temps de la Commune». Carnavals, parades, repas, vide greniers sont tout autant de moments festifs qui transforment et embellissent nos rues et notre quotidien.

LE LIVRE À L'HONNEUR RUE DAVY

Autre rendez-vous incontournable de septembre, la Fête du livre qui a lieu rue Davy chaque année depuis quinze ans. L'initiateur de cette manifestation qui

→→→

SPÉCIAL DÉCLIC 17 18 20 ANS

LES ÉVÉNEMENTS QUI ONT MARQUÉ VINGT ANS DE LA VIE DE *dé*CLIC17/18

forge : cela pourrait se faire en 2017…
En 2014, nous avons apprécié l'extension au nord de la Petite ceinture et ses équipements de meilleure qualité.

PRINTEMPS 2010
PROSTITUTION AVENUE DE CLICHY

Dans notre le numéro 21 de Déclic, nous évoquons « les trottoirs de Clichy » : des escouades de dames chinoises, une trentaine certains samedis, entre la place de Clichy et la rue des Dames, ont remplacé les 3 ou 4 habituées qu'on voyait depuis si longtemps. Des passantes qui n'ont rien à voir avec ça sont importunées. Alertée, la police enquête.
Fin 2016, la police enquête toujours… La prostitution s'étend maintenant au nord de La Fourche.

PRINTEMPS 2010
VERDIR LE QUARTIER VERT CAVALLOTTI

Nous le souhaitions depuis 2005. Dans le numéro 21 de Déclic, nous le réclamons avec cette injonction :
« Verdir le QV Cavallotti », et nous formulons nos propositions. Fin 2016, avec l'installation de pots géants rue Pierre Ginier et de bacs à plantes rue Capron, on y est presque ! Les bacs sur la chaussée rue Hégésippe Moreau, on les aura !

SEPTEMBRE 2010
INAUGURATION DE LA PLACE DE CLICHY RÉNOVÉE

Attendue depuis si longtemps, annoncée en 2003, réalisée en deux phases séparées par cinq longues années, la rénovation a été l'occasion d'une vraie concertation avant et pendant les travaux.
C'est plutôt une réussite : de ce qui était devenu un carrefour automobile on a recréé une place.

SEPTEMBRE 2010
OUVERTURE DU BAL DE MAGNUM PHOTO IMPASSE DE LA DÉFENSE

Installée dans les anciens locaux d'un PMU désaffecté depuis quinze ans dans l'impasse de la Défense rénovée, Magnum Photo, l'une des plus importantes agences mondiales, ouvre sa galerie d'expositions et son Ecole du Regard en bordure du nouveau jardin des Deux-Nèthes,.
Quelques années plus tôt, *dé*CLIC 17/8, avait joué un rôle de premier plan dans ce projet d'installation.

2011
CENTENAIRE DE LA LIGNE 13

Enfer du réseau parisien, M 13 détient le record de la ligne la plus chargée avec un taux d'occupation de 126 %.
La RATP a fait de réels efforts pour accélérer les fréquences : installation de portes palières, système de régulation Ouragan enfin mis en place. Difficile de faire plus : on est au maximum. *dé*CLIC 17/18, seule association parisienne à siéger au comité de suivi de M13, peut en témoigner.

Mais la réalité est là : la saturation s'aggrave. Conséquence des prolongements successifs, de la forte augmentation de la clientèle. La construction de la ZAC Cardinet et celle des docks de Saint-Ouen, la mise en service de trams et de bus de rabattement sur M13, tout concourt à une saturation hélas prévisible.
Et la livraison de M 14, annoncée initialement pour 2017 est reportée à fin 2019 !

→→→

LES VINGT ANS
QUI ONT CHANGÉ NOTRE VILLE

mobilise un public nombreux n'est autre que Bruno Godard, dont le cabinet de médecin est situé dans cette même rue. Le temps d'un samedi, la petite artère en déshérence devient le centre du quartier et vibre de poésie, de littérature et de musique quand des milliers de passionnés de livres rencontrent des dizaines de vendeurs tout autant passionnés.

L'IRRUPTION DES GALERIES D'ART

Lentement mais sûrement, des boutiques du quartier fermées parfois depuis de nombreuses années se sont transformées en galeries d'art. Aujourd'hui, certaines sont reconnues au-delà du quartier. Il en est ainsi de la galerie Ligne 13, rue de la Condamine. Ouverte par Catherine Botton en 2006, elle est spécialisée en Street art. Sa façade, customisée par des artistes, est devenue au fil des ans une des attractions du quartier.
Notre association peut aussi se féliciter de l'ouverture en 2010 de la galerie de photos le Bal, située impasse de la Défense. Nous avons largement soutenu l'agence Magnum dans son projet de création, à la place du plus grand PMU de Paris fermé en 1992 et laissé depuis à l'abandon, d'un espace dédié à la photographie. Espace d'exposition de notoriété internationale, le Bal est aussi une plate-forme pédagogique. La Fabrique du Regard y mène un travail suivi avec écoles, collèges et lycées et elle permet aux jeunes de penser le monde en images et de le décrypter. Elle veut former des «citoyens-regardeurs» capables de prendre de la distance avec l'image et de saisir la complexité des enjeux contemporains. Elle a profité de la proximité du Cinéma

La Gare de Saint-Ouen, sur la Petite Ceinture : un beau projet culturel et des travaux qui doivent s'achever au printemps 2017.

des Cinéastes pour nouer un partenariat.
Le centre culturel de la Jonquière participe lui aussi largement depuis de nombreuses années au développement des talents artistiques des jeunes ou moins jeunes du quartier. Le centre joue un rôle important de soutien à la jeune création théâtrale.

S'ENCANAILLER AUX BATIGNOLLES

La rive gauche vient depuis peu s'encanailler aux Batignolles. Elle profite de l'ouverture de la deuxième salle de l'Odéon boulevard Berthier dans l'Entrepôt de décors de spectacles construit en 1895 par Charles Garnier pour l'Opéra de Paris. Prolongée dans les années 1950, la salle des Ateliers Berthier a été transformée en édifice public en janvier 2003, pour servir de salle provisoire à l'Odéon durant les travaux de sa salle historique, entre 2002 et 2006. En mai 2005, les Ateliers Berthier sont donc devenus officiellement

l'Odéon-Théâtre de l'Europe. La salle peut accueillir 480 spectateurs. Récemment annoncée, la «Cité du théâtre» devrait ouvrir en 2022 et pourrait contribuer à dynamiser le secteur de la porte de Clichy.
Le Théâtre Hébertot, au 78 bd des Batignolles, est un peu plus éloigné mais il reste accessible à pied. Ce théâtre, construit lors de la création de la commune des Batignolles-Monceaux en 1830, s'est d'abord appelé Théâtre des Batignolles. Il a connu des hauts et des bas et il a échappé de justesse à la démolition au début du XX[e] siècle. En 1907, il devient le Théâtre des Arts et acquiert son nom de Théâtre Hébertot en 1940 sous la direction du dramaturge et journaliste éponyme. En 2003, les directeurs Danièle et Pierre Franck créent une nouvelle salle de 110 places qu'ils nomment le Petit Hebertot.

LES ARTS À LA GARE, UN HASARD ?

L'ancienne Gare de Saint-Ouen, qui s'annonçait être un nouveau beau projet culturel, est toujours en travaux et ils peinent à s'achever. La ville de Paris a acheté à Réseau Ferré de France cette ancienne gare mise en service en 1863 et fermée en 1934, puis transformée en cinéma de 1938 à 1958 et, enfin, louée à des commerces peu soucieux de protéger son allure initiale.
La Ville lance en 2012 un appel d'offres pour transformer la gare en lieu de vie et de culture. Le Hazard Ludique, société coopérative de professionnels de la programmation artistique, remporte le projet. En échange des travaux de réhabilitation (la gare est classée) et d'aménagement, le Hasard Ludique obtient un bail emphytéotique de trente ans. Depuis, la gare retrouve peu à peu son aspect originel. Mais les habitants s'interrogent car le lieu n'est ouvert

Le Wepler, place de Clichy : depuis 1998, la rive droite aussi a sa brasserie littéraire,

qu'occasionnellement. Sont prévus une salle de spectacle, un atelier de pratique artistique collective et un bistrot gourmand pour une ouverture printemps 2017.

LA VILLE A DES ARTS

Rue Hégésippe-Moreau, la Villa des Arts, haut lieu de la création depuis la fin du XIX[e] siècle, a pu être sauvée des griffes de la spéculation immobilière grâce à une intense mobilisation. Mais cette cité d'artistes est aujourd'hui très fermée. Depuis sa rénovation, une galerie institutionnelle a ouvert ses portes, comme pour se dédouaner de ce repli sur soi.
Signe que les temps changent, des librairies se sont ouvertes au cours de cette dernière décennie. « L'Usage du monde », rue de la Jonquière ou la librairie de bandes dessinées de la rue des Dames sont les figures de proue de ce renouveau. Sans oublier la grande institution qu'est la « Librairie de Paris » où des auteurs viennent régulièrement signer leurs ouvrages.
Signe positif également, la création du Prix Wepler par Michel Bessière et la librairie des Abbesses, décerné chaque année depuis 1998. La rive droite, aussi, a sa brasserie littéraire....

DOSSIER PRÉPARÉ ET RÉALISÉ PAR PHILIPPE LIMOUSIN, IGOR MARAIS ET CÉCILE URBAIN

SPÉCIAL déCLIC 17/18 20 ANS

LES ÉVÉNEMENTS QUI ONT MARQUÉ VINGT ANS DE LA VIE DE *dé*CLIC17/18

DÉCEMBRE 2011
PREMIER TRAJET DU BUS TRAVERSE BATIGNOLLES

Le constat est sans appel : cinq ans

après, ce mini bus électrique n'a toujours pas trouvé son public. A cause peut-être de son itinéraire en boucle, résultat de négociations entre les deux arrondissements (notre association qui avait participé à la concertation l'avait validé...). A cause aussi du temps d'attente qui n'est pas indiqué aux stations (nous le réclamons) qui peut décourager. Quand une bonne initiative, saluée unanimement, fait un flop.

SEPTEMBRE 2013
L'AVENUE DE CLICHY RÉNOVÉE, DE LA PLACE À LA FOURCHE

Au cœur de nos préoccupations depuis 1996, décrite comme « de bruit et de fureur, une avenue embouteillée de commerce peu agréable ».

Treize mois de travaux ont été nécessaires : rénovation complète de la voirie, chaussée et trottoirs, aménagement de zones de livraisons, nouveaux passages piétons, éclairage, bus en site propre côté XVII[e], suppression totale des étalages. Une intense concertation s'est poursuivie avant et pendant les travaux.
Le pari est que, peu à peu, les commerces qu'attendent les habitants reviendront. *dé*CLIC 17/18 relance son idée d'une charte de qualité des commerces, publie études et propositions. Cette charte sera signée en mars 2016.

OCTOBRE 2015
PREMIÈRE ÉDITION DES BUDGETS PARTICIPATIFS

Après un galop d'essai réalisé en 2014, la mairie de Paris lance les budgets participatifs : il s'agit de consacrer 5 % du budget d'investissement de la Ville à des projets élaborés par des citoyens. Sont concernés les projets pour Paris et pour chaque arrondissement. L'initiative rencontre un certain succès de participation. Mais les résultats sont contrastés.
En 2015, dans le XVIII[e], quelques très gros projets autour de la place Jules Joffrin ont asséché les petits projets locaux. Il semble qu'on ait tenu compte de nos critiques : en octobre 2016, 13 projets ont été retenus dans les XVIII[e] comme dans le XVII[e], plus centrés sur le « très local ». Il nous faut souligner un point intéressant : tel projet recalé par le vote citoyen peut être repris un peu plus tard et financé sur le « budget normal », ainsi que le montre l'installation de bacs à plantes rue Capron.

MARS 2016
SIGNATURE DE LA CHARTE DE QUALITÉ DES COMMERCES AVENUE DE CLICHY.

Trois ans après que déCLIC 17/18 en a lancé l'idée, votée ensuite par les conseils d'arrondissement des XVII[e] et XVIII[e] puis par le conseil de Paris, une charte très

proche de notre projet initial a été signée par Olivia Polski, ajointe (commerce) à la maire de Paris, Brigitte Kuster maire du XVII[e], Eric Lejoindre maire du XVIII[e], Gérald Barbier vice-président de la Chambre de commerce et l'association *dé*CLIC 17/18, en présence de la Direction de l'urbanisme.
Reste maintenant à faire vivre cette charte. Ce ne sera pas le plus facile. Mais déjà on annonce l'ouverture d'une fromagerie-épicerie fine au 21 : *dé*CLIC 17/18 n'y a pas été pour rien.

DERRIÈRE LES MURS, **DES JARDINS**

MALGRÉ LA PRÉSENCE D'ESPACES VERTS, NOTRE QUARTIER SEMBLE TRÈS MINÉRAL. ET POURTANT, CEUX QUI PRENNENT LE TEMPS DE FLÂNER DANS NOS RUES PEUVENT DÉCOUVRIR QUANTITÉ DE LIEUX OÙ DES PARTICULIERS ET DES COPROPRIÉTÉS SOIGNENT LEUR CARRÉ DE VERDURE. SUIVEZ LE GUIDE !

Le professeur d'arboriculture Alphonse du Breuil a écrit au milieu du XIXe siècle, bien avant l'arrivée de l'automobile : *« L'existence des arbres est presque aussi indispensable à la vie de l'homme que celle des plantes herbacées, des céréales… ils influent sur la température en la rendant plus égale. Ainsi, dans les localités très boisées, les chaleurs de l'été sont moins brûlantes à cause de la fraîcheur que les arbres y entretiennent par leur ombrage, et les froids sont moins vifs en hiver en raison de l'abri qu'ils procurent au sol.*
Enfin rappelons que les arbres agissent puissamment sur la santé de l'homme et des animaux en purifiant l'air atmosphérique et en le rendant ainsi plus propre à la respiration. »

Notre ville, Paris, très peuplée, est-elle suffisamment oxygénée par les arbres et les plantes ? Question très actuelle entre le changement climatique et les pics de pollution que la Capitale enregistre régulièrement. Sans oublier cette très chère COP21…
Notre quartier des Epinettes est composé de rues très étroites et très minérales puis d'espaces plus ouverts autour de la Petite Ceinture, rue Ernest Roche, Navier et au-delà du boulevard Bessières sans oublier le cimetière des Batignolles.
Je me suis intéressée à tous ces lieux petits ou grands ou un peu, voire beaucoup, de végétation a réussi à résister à l'urbanisation très dense de la Capitale. Tous ne sont pas visibles de la rue. Ils se cachent parfois dans une impasse, un passage ou derrière un mur.
Historiquement, ce quartier a été urbanisé à partir du XIXe siècle, mais nous y trouvons des styles architecturaux très différents *(voir « Une promenade d'architecture aux Epinettes »)*.

MERLES, MÉSANGES, MOINEAUX ET PIES…

Je partirai donc du jardin du 75 rue Pouchet *(photos 1, 2 et 3)* que je connais bien. L'immeuble qui l'entoure lui sert d'écrin. Il y a des arbres : platanes, cèdre, bouleau, mais également des rosiers de magnifiques roses trémières, du chèvrefeuille… Il abrite des nids de merles. Des mésanges et des moineaux y viennent aussi, ainsi que des pies…
Il longe la Petite Ceinture, rue Ernest Roche. Cette voie ferrée *(photo 4)* en déshérence pourrait-elle un jour devenir un lieu de biodiversité champêtre comme il en existe dans le XVIIIe arrondissement ? Une étude est en cours… et cela devrait se finaliser en 2017.
Puis, un peu plus loin, le passage Pouchet avec quelques petits jardins assez soignés où pousse une très belle glycine. De l'autre côté de la rue Pouchet, l'impasse Deligny

(photo 5) où les habitants se sont associés pour placer de gros pots végétalisés sur les trottoirs afin d'interdire le stationnement sauvage.
Il y a une quinzaine d'années, la ville de Paris est devenue propriétaire de cette impasse. Elle a embelli la voirie et rénové l'éclairage, ce qui donne à ce lieu une ambiance particulièrement agréable. Plusieurs personnes s'occupent d'arroser les plantes en été et l'impasse est signalée dans des guides.

PEUPLIER ET ARBRES DE JUDÉE

Au 69 de la rue Pouchet, le long de la voie ferrée, trois beaux arbres de Judée et, au 67, un très grand peuplier qui s'élève jusqu'au dessus du sixième étage. Un immeuble en briques au 32-34 abrite une cour arborée. On y remarque l'enseigne « Concierge » *(photo 6)* qui date sûrement

de la construction du bâtiment.
Un peu plus loin, la place Navier et sa très belle mosaïque créée en deux étés avec l'aide des habitants du quartier (lire sur le site declic1718.org l'article du numéro 27 *« Les murs ont des couleurs »*).
Le jardin de l'immeuble, situé derrière la villa Lantiez *(photo 7)* où est installée la mission catholique vietnamienne, a été planté par les copropriétaires. Il est assez poétique.
On trouve dans le haut de la rue des Epinettes une petite cour joliment fleurie au 59 *(photo 8)*, puis la cité Joyeux se devine. Que se cache-t-il derrière les grilles de cette mystérieuse impasse ?

UN RÊVE DE RUE JARDIN

Encore deux petits jardins au 47 et au 45, et puis, bien sûr, après la rue de la Jonquière. Au 44, une grande allée s'ouvre au bord de laquelle de nombreux pots accueillent une végétation amoureusement soignée par les habitants. En face, une vigne vierge a pris d'assaut le mur pignon

ancêtre de nos « murs végétalisés ». Au fond, une petite maison de briques roses est bordée d'une pergola très végétalisée *(photo 9)*. On y est loin de l'agitation de la ville. Tout comme à la cité des Fleurs *(photos 11, 12 et 13, page suivante)* qui nous propose durant ses horaires d'ouverture son rêve de rue jardin où passent malgré tout quelques voitures autorisées.
Ce lieu est un mélange de charmantes habitations, parfois petites maisons ou petits collectifs, d'une école, d'une église, d'un foyer de jeunes travailleurs et d'un bâtiment utilisé par la Croix-Rouge qui est aussi la crèche Mary Ernest May en travaux depuis l'hiver dernier.
En 2015, une très jolie maison d'hôtes de quatre chambres a ouvert « la Villa Montabord ». Elle occupe joliment un ancien hôtel particulier construit par l'un des fondateurs de la Cité des Fleurs.
Cet endroit, loti à partir de 1846 par MM. Lhenry et Bacqueville, a été doté d'un règlement strict. Il fallait, entre autres, planter des arbres et installer des vases médicis en fonte. Ils sont presque tous en place et fleuris d'iris. Le résultat est un endroit merveilleux en toutes saisons. Les oiseaux et les enfants peuvent y vivre en liberté et le promeneur y puise un délicieux bien-être. Ce petit morceau de XVIIe ne serait-il un exemple pour la ville de demain ?

A L'OMBRE DU FUTUR TGI

D'autres petites impasses situées entre la piscine et la porte de Clichy : impasse Boulay, quelques petits jardins et de beaux arbres derrière un haut mur, impasse du Pèlerin, de la Jonquière et, donnant également sur la rue du même nom, un aménagement collectif réussi qui abrite de la végétation à l'ombre du futur TGIP (Tribunal de Grande Instance de Paris) dont la tour s'impose comme un amer dans tout notre quartier voire au-delà en cette fin 2016. Un abricotier pousse derrière un mur. Une nouvelle grande mosaïque est créée dans ce secteur.
Cour Marie, un rosier recouvre le portail d'une petite maison, témoin d'une autre époque. Puis, dans le désordre, un très joli petit jardin au 51 rue Gauthey : il est entretenu par un des habitants et le résultat est très poétique. Mais, juste à côté, une maison va être démolie pour laisser place à un immeuble de cinq étages…
Au fond du square de la Villa Sainte Croix, deux copropriétés bénéficient d'espaces arborés. Quel bâtiment ont-elles remplacé ?
Un grand jardin au 40 rue Lacroix devant un immeuble du XIXe siècle récemment ravalé. Il s'y donne des lectures durant la fête du livre de la rue Davy.
Deux autres lieux insolites car semblant dater d'une autre époque : 79 rue des Moines une petite maison qui fut noyée dans le lierre où un palmier se dresse vers le ciel *(photo 10)*, au 17 rue Dautancourt un ancien petit jardin semble endormi. Il est décrit dans le « Guide du promeneur de

→→→

Paris ».
J'ai aussi découvert au 25 avenue de Saint-Ouen un très bel ensemble de bâtiments rénovés. Un jardin s'y cache… Au 19 rue Pierre Rebière, un rucher «Patrick Painvin » composé de deux ruches a vu le jour ce printemps à proximité du cimetière des Batignolles.
Le parc d'immeubles de Paris Habitat est assez important dans ce quartier populaire. J'ai eu ainsi envie d'entrer en contact avec le chef du service des Espaces verts de Paris Habitat.

11

13

12

HÊTRE POURPRE ET TILLEUL ODORANT
J'ai ainsi appris que leur service gère 105 hectares répartis entre les immeubles de Paris et la proche banlieue mais je n'ai pas pu trouver le nombre précis pour notre secteur Epinettes Bessières. Un grand soin est apporté aux jardins de ces immeubles et cela est très apprécié par les locataires. Tous les immeubles n'ont pas la même surface d'espaces verts mais j'ai pu voir de très beaux arbres d'ornement notamment un magnifique hêtre pourpre rue Ernest Roche, au 66-68 rue Pouchet de beaux arbres ainsi qu'au 51-53 rue Berzelius : un magnifique tilleul ombrage la cour qui longe le jardin du Colonel Manhes. Puis, nous trouvons un très bel ensemble en briques daté de 1954 qu'entoure un parc rues du général Henry et Jean Leclaire.
Du côté des rues Émile Level, Gouin, Bodin se trouvent des logements sociaux abritant des cours végétalisées que nous retrouvons également de l'autre côté du boulevard Bessières notamment rue Louis Loucheur.
Un grand ensemble composé de plusieurs bâtiments se situe entre les rues Pierre Rebière et l'avenue de la Porte de Clichy. Il abrite un grand parc où des ruches vont également être installées.

DES JARDINS « ZÉRO PHYTO »
Et puis, à la limite de la porte de St Ouen, un très grand ensemble en briques où de très beaux arbres ont grandi. De nombreux oiseaux y ont trouvé refuge.
Le service des espaces verts de Paris Habitat procède à une gestion écologique des parcs et jardins « zéro phyto » et ce service mène une réflexion afin de s'adapter aux modifications climatiques, par exemple en plantant des variétés vivaces résistant à la sécheresse et mellifères. J'ai aussi répertorié des immeubles de la Fondation de Madame Jules Lebaudy qui gère un ensemble intéressant passage du Châtelet où se trouve aussi le boulodrome du Châtelet qui semble sous-utilisé. J'aimerais savoir qui gère ce lieu insolite.

Un autre ensemble, la Villa Saint Ange, se compose d'immeubles et de plantations d'arbres dans leur espace de cour intérieure.

ENCOURAGER LA BIODIVERSITÉ
Il y a aussi des immeubles gérés par ICF La Sablière, dont un ensemble immobilier situé entre la rue Boulay et le passage du Petit Cerf : on y distingue plusieurs beaux arbres le long de la Petite Ceinture.
Il existe aussi à cet endroit un jardin partagé très agréable mais bien caché au niveau du pont de la Petite Ceinture.
La ville de Paris et la mairie du XVII[e] ne pourraient-ils pas encourager la mise en valeur et la création de ces espaces de biodiversité ?
Ces coins de terre que l'on trouve devant les immeubles ou dans les parties communes ne seraient-ils pas plus agréables avec de la végétation - fleurie et odorante – et, pourquoi pas, potagère et fruitière ?
Les habitants de ces quartiers ne seraient-ils pas plus heureux et impliqués s'ils vivaient dans un environnement plus agréable?
L'OPAH des Epinettes a beaucoup œuvré pour la réhabilitation des immeubles de ce quartier. Qui s'intéresse au développement d'un cadre de vie plus végétal ?
Le coût en est beaucoup moins élevé et le mélange des deux, lorsque cela est possible, transforme les bâtiments et la perception de leur environnement.
De plus, ce quartier est en pleine évolution. Beaucoup de nouveaux logements sont en cours de construction et deux gros projets ont été retenus dans le cadre du concours d'urbanisme « Réinventer Paris » : le NOC 42 et le Stream Building *(voir p. 6 et 8)*.
A suivre donc, car la biodiversité semble devenue une préoccupation majeure de notre ville Paris et dans nos quartiers si denses et pollués : une étude a été publiée « Plan biodiversité de Paris 2016-2020 ».
Souhaitons qu'elle soit suivie d'effet.

ANNE TABURET

PUBLICITÉ

REDELE PARKING
1 HEURE* DE STATIONNEMENT
offerte
11 rue Forest - 75018 Paris
(Place de Clichy)
Tél. 01 43 87 57 18
Sur présentation de ce coupon, offre non cumulable, valable jusqu'au 31/12/2017.
*Du lundi au vendredi de 9h à 18h.
Pour tout stationnement de 2 heures minimum.
DCL2017

LE **CIMETIÈRE DES BATIGNOLLES** : HISTOIRE ET CULTURE… ET PLUS ENCORE !

LES CIMETIÈRES PARISIENS S'OUVRENT PROGRESSIVEMENT À DE NOUVEAUX USAGES. ILS DOIVENT ÊTRE PERÇUS COMME DES LIEUX URBAINS VÉGÉTALISÉS OUVERTS.

L'idée de désenclaver et de mieux faire connaitre le cimetière des Batignolles, lieu où reposent entre autres Verlaine, Blaise Cendrars ou André Breton a été émise l'an dernier lors de la campagne lancée par la marie de Paris : *« Madame le Maire j'ai une idée ! »*
Cette proposition a été retoquée car les aménagements à prévoir (signalétique, nouvelle entrée) relevaient d'un budget de fonctionnement et non d'un budget d'investissement, condition sine qua non à cette initiative participative. Dont acte.
La mairie du XVII[e], bien inspirée, a ainsi proposé et fait voter en conseil d'arrondissement un vœu relatif à la valorisation dudit cimetière en tant que lieu d'histoire et de culture. Elle a fait valoir que ce cimetière, ouvert en 1883, fait partie intégrante du patrimoine historique et culturel de l'arrondissement et de Paris et qu'il doit bénéficier d'une valorisation aussi importante que d'autres cimetières parisiens tels que ceux de Montmartre ou du Père Lachaise.

RESPECTER LE RECUEILLEMENT
Un vœu porté en Conseil de Paris par Brigitte Kuster, Jérôme Dubus et des élus du groupe UMP et voté à l'unanimité.
La mairie de Paris s'engagera, en concertation avec la mairie du XVII[e] arrondissement, à valoriser le cimetière des Batignolles comme lieu de culture et d'histoire, tout en veillant au respect du recueillement des familles qui demeure sa vocation première.
On ne peut que se féliciter de cette décision.
Toutefois, pourquoi ne pas aller plus loin ?

Dominé par le Tribunal de Paris, le cimetière des Batignolles est une enclave de verdure entre périphérique et boulevard des Maréchaux.

Philippe Jacob (responsable du plan biodiversité à la Ville de Paris)*:*
« Les grands cimetières parisiens intra et extra-muros doivent être considérés comme des éléments majeurs de la trame verte. »

Mettre en place une signalétique adaptée, conduire à une valorisation culturelle et également faire de cet endroit un lieu de promenade, de passage, de zone de tranquillité à l'instar d'autres cimetières parisiens ?
La place des cimetières dans la ville d'aujourd'hui fait déjà débat. Les cimetières, lieux de méditation et de recueillement, s'ouvrent à de nouveaux usages : visites à thèmes, observation d'oiseaux, etc. Ils doivent désormais être perçus comme des lieux urbains végétalisés ouverts, où la biodiversité pourra pleinement s'épanouir.
En plein cœur de projets urbains, le cimetière des Batignolles va profiter de la construction du Tribunal de Grande Instance porte de Clichy à l'Ouest et de l'implantation du nouveau quartier de la porte Pouchet à l'Est pour gagner en visibilité et en notoriété. Il doit donc aussi pouvoir s'ouvrir sur d'autres fronts que la rue Saint-Just. *dé*CLIC 17/18 milite à ce titre pour une seconde ouverture sur le boulevard du Bois-le-Prêtre.

VITO D'ALESSANDRO

PUBLICITÉ

PURITY-FORT
La Ville aux Champs
Produits Bio Logiques Naturels
Conseils en Nutrition assurés par Naturopathes
71, Avenue de Clichy - 75017 Paris - Tél. 01 44 70 94 13
Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 19h45
Métro : La Fourche - Place de Clichy - Bus : 54 / 74 et 81

NOTRE SITE

www.declic1718.org

le site de notre association

EN BREF...

- **DECLIC 17/18 ET LE RÉSEAU "VIVRE PARIS"**
  A lire : un dossier du réseau Vivre Paris : "le droit de dormir la nuit et de circuler sans entrave le jour". A consulter dans la rubrique les "actions de déclic 17/18" ou les" dossiers de déclic 17/18"
- **RAPPORT D'ACTIVITÉ DÉCLIC17/18 2015**
  Consultez le sur notre site à la rubrique "Les actions de déclic17/18" puis, "Rapports d'activité.". Assemblée Générale 12 décembre 2015, 14h30. Maison des Associations. 25 rue Lantiez 75017.
- **DOSSIER APPAREIL COMMERCIAL.**
  Consultez le dossier sur les enjeux des commerces à Paris. Voir rubrique Dossier puis Charte de qualité.

LE SITE DECLIC1718.ORG

- **Pour accéder au site** de déCLIC 17/18, tapez www.declic1718.org

La page d'accueil s'ouvre

Sur cette page d'accueil, on trouve :
Tout en haut de la page, à droite : un encart avec une loupe. Tapez le mot clé qui vous intéresse et vous verrez apparaître tous les articles du site s'y rapportant

Puis, en haut, de gauche à droite : les brèves, au centre un carrousel d'images défilant correspondant au quartier, à droite une image du journal
- en cliquant sur cette image du Journal, apparaîtront toutes les couvertures des numéros passés. Cliquez sur le lien de la couverture que vous avez choisie, vous pourrez alors lire tous les articles de ce numéro

Enfin en bas de cette page d'accueil, à gauche, vous trouvez :
- un cadre : **ADHERER** quand on clique, apparaît le bulletin d'adhésion à télécharger. Pour adhérer, imprimez-le, remplissez-le et envoyez-le à : Association déCLIC 17/18 ,3 rue Etienne Jodelle 75018 Paris - en joignant un chèque
- un cadre **NOUS CONTACTER**, en cliquant dessus, vous pouvez nous joindre par mail. Nous vous répondrons
- un cadre **NOUS SUIVRE,** par les réseaux sociaux

En bas de la page, à droite :
- un **AGENDA** qui informe des rendez-vous intéressants dans le quartier
- **4 pavés en image**, qui renvoient aux articles contenus dans le site

Et maintenant, comment naviguer dans le site ?
Sur le haut de la page d'accueil, vous trouvez, sur toute la largeur de l'image un bandeau rouge où sont inscrites les rubriques suivantes en blanc :
ACCUEIL - NOUS CONNAITRE - NOS DOSSIERS - NOS QUARTIERS - LES ACTIONS DE DECLIC - NOTRE PATRIMOINE - ENVOYER

Cliquez sur l'une des rubriques, apparaît alors une table d'articles à gauche de l'écran se référant à cette rubrique
Cliquez sur le titre de l'un des articles de cette table, apparaissent alors des images et des articles développés ou « en cours de développement ».
Cliquez sur les icônes de téléchargements pour avoir accès à des documents anciens ou à des dossiers complets.

FAITES CONNAÎTRE NOTRE SITE POUR DONNER DE LA FORCE À NOTRE ASSOCIATION ET NOUS DONNER ENCORE PLUS DE MOYENS D'AGIR

DÉCLIC 17 | 18

ASSOCIATION DES QUARTIERS DE LA PLACE DE CLICHY ET DES AVENUES DE CLICHY ET DE SAINT-OUEN
BULLETIN D'ADHÉSION/ RÉ-ADHÉSION À RETOURNER 3 RUE ETIENNE JODELLE 75 018 PARIS

NOM : ..... PRÉNOM : ..... COURRIEL : .....

ADRESSE : .....

ADHÈRE EN QUALITÉ DE : MEMBRE BIENFAITEUR COTISATION VERSÉE (MINIMUM 20 €) : ..... €

MEMBRE ACTIF COTISATION VERSÉE (MINIMUM 10 €) : ..... €

DATE : ..... /..... /..... SIGNATURE :

POUR LA BONNE DIFFUSION DE NOS COURRIERS, MERCI DE PERMETTRE L'ACCÈS À VOTRE BOÎTE AUX LETTES EN PRÉCISANT VOTRE CODE D'IMMEUBLE : .....

AGIR AVEC déCLIC17/18 : DIFFUSEZ CE BULLETIN – FAITES CONNAÎTRE LE SITE WWW.DECLIC1718.ORG – **FAITES NOUS PART DE VOS IDÉES. MERCI**